

**ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES
ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES D'ARRAS**

**Centre IUFM
37, Rue du Temple
62000 ARRAS**

2003 – 2004

- 1 Sommaire
- 2 Le mot de la Présidente
- 3 Compte rendu de l'Assemblée Générale du Dimanche 6 avril 2003
Rapport moral et rapport d'activités
Rapport financier
Elections au Conseil d'Administration
- 7 Intervention de Monsieur RICHEZ
- 11 Intervention de Monsieur FOURTHIN
- 16 Un zeste d'humour par Lionel LEFEBVRE
- 17 Les perspectives 2004
- 20 Et si l'on parlait littérature
- 21 Traces de Mémoire... Les Voyages de Promo
- 29 – 32 *Photos*
- 33 Le voyage à Vernon et à Giverny du 14 mai 2003
A la rencontre de Monet avec Monsieur et Madame HAY
- 38 Les réflexions des anciennes à propos du Bulletin
- 39 Souvenir... Souvenirs
Et si nous retournions dans...
- 40 Les cartes de « promo »
- 42 Et les jeunes PE
- L'Annuaire 2003
- 43 Le Comité d'honneur
- 44 Les Membres honoraires
- 45 Les Membres actifs
- 59 Le Conseil d'Administration
- 60 Que deviennent nos dons...

LE MOT DE LA PRESIDENTE

La nouvelle couverture du Bulletin représente la porte d'entrée de l'Ecole Normale d'Institutrices 37 Rue du Temple... combien d'entre nous l'ont empruntée... avec le sourire ou une grimace... Souvenez vous...

Un petit peu de souvenirs laïcs...

Les valeurs qui ont toujours été les nôtres, d'égalité, de fraternité et surtout de liberté vont-elles disparaître faute de combattants ?

L'Ecole a évolué... La formation des Enseignants a changé... les instituteurs sont devenus pour la plupart des « professeurs des écoles », y a-t-il maintenant plusieurs écoles ?

La jeunesse a changé...

Des coups de règles sur le bout des doigts des élèves, des uniformes et des blouses, nous sommes passés aux jeans, aux tennis... à un comportement libertaire.. peut on en arriver aux coups ?..

Mais... l'engagement des enseignants est toujours le même : rester au service des jeunes, d'un enseignement, d'une éducation, mis à mal actuellement... !

Que vous soyez jeune engagé dans votre mission éducative, ou que vous ayez passé une grande partie de votre temps au service de l'Ecole, vous pouvez et vous devez adhérer pour que continue l'esprit militant qui a toujours animé les enseignants!...

**Vous avez été formé au Centre IUFM ou à l'Ecole Normale d'Institutrices
37 rue du Temple à ARRAS**

Vous aimeriez retrouver ces lieux ? Adhérez

Vous aimeriez renouer avec des amis perdus de vue ? Adhérez

**Vous voulez garder le contact avec vos camarades de promotion ?
Adhérez !**

A bientôt !

Marie Jo FENET

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES DE
L'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES D'ARRAS
DIMANCHE 6 AVRIL 2003

Madame la présidente remercie **Monsieur FOURTHIN**, Directeur de l'IUFM d'accueillir l'Assemblée Générale dans l'Amphithéâtre « Jean Zay ».

Avec lui, à la table d'honneur, **Monsieur RICHEZ**, heureux retraité et - bonne surprise- **Monsieur et Madame SIMONIN** qui, après avoir assisté à l'assemblée générale, ont partagé le repas de l'amitié ... Madame SIMONIN nous a avoué être très émue de retrouver Arras et sa chère école normale...

Madame la Présidente présente les excuses :

de **Monsieur FAUQUETTE**, Inspecteur d'Académie... Il nous souhaite une bonne journée pleine d'amitié, fait des vœux pour que perdure avec l'amicale, l'esprit de l'école normale et il regrette de ne pas être des nôtres

de **Monsieur Dominique Guy BRASSART**, Directeur de l'IUFM Nord-Pas de Calais (qui remplace Monsieur LOUIS parti en retraite,) qui s'excuse de ne pouvoir nous rejoindre.

de **Monsieur MERIAUX** qui vous adresse, son meilleur souvenir, il a été très sensible à l'envoi du bulletin et au fait que nous ne l'oublions pas.

de **Monsieur MONTFRIER**, directeur administratif, qui espère que cette journée, préparée avec son aide efficace, nous sera agréable et que le repas répondra à nos attentes.

de **Mesdemoiselles PLEGELATTE et MAROT** qui, de leurs terres en Dordogne, vous envoient leur amitié.

de **Madame MANESSE**, qui nous a adressé un long courrier. Ses problèmes de santé et un séjour à l'hôpital lui ont permis de lire attentivement notre bulletin. Elle trouve Monsieur RICHEZ pessimiste,... mais elle ne savait sans doute pas encore que l'avenir des IUFM pouvait être remis en cause.

de **Madame Madeleine TALEFAISSE DIEVAL** (promotion 65/69),

de **Madame Charline CUVILLIER BLET** (promotion 67/72)

de **Madame CHOPIN LARIBIERE** (promotion 33/36)

de **Madame LESERT Françoise** (promotion 59/63)

retenues par des obligations familiales.

Les décès

Depuis notre dernière réunion, nous avons appris le décès de :

Madame BARBAUT-DELVALLET Simone de la promotion 1922/1925, notre doyenne, le 22 juillet 2003,

Madame BERTIAUX -GAUTIEZ de la promotion 1925/1928 ardente défenseur de l'école laïque

Madame DELBECQUE - HALBERSTADT Alice de la promotion 1928/1931, dans sa lettre accompagnant son renouvellement d'adhésion écrivait « longue vie à l'Ecole Normale sans qui je ne serais rien et toujours défendre la laïcité ». Elle est décédée en Août 2003.

Madame BEAUSSART - LECLERCQ Paulette de la promotion 1936/1939

Madame LEDOUX - SERE Gisèle de la promotion 1937/1940

Madame PROMIS - PINTO Rose Marie de la promotion 1937/1940

Madame BOUFFLERS Odette de la promotion 1954/1958

Aux familles, l'Amicale, sa Présidente et le Conseil d'Administration adressent une pensée émue et leurs sincères condoléances.

Le rapport moral et les activités conduites en 2003

Participation à des activités de l'IUFM

Madame BOMY avait invité les membres du CA à participer à une fin de stage. Martine SINTHOMEZ et Marie José FENET ont assisté au spectacle de percussions organisé avec des instruments de musique d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud... à la fois distrayant et très intéressant pour les stagiaires

Le voyage à Vernon et à Giverny, à la rencontre de Monet du 14 mai 2003

Vous avez eu l'appel à participation avec le bulletin. Il nous semble la suite logique du voyage de l'an dernier avec la différence, cette fois, Monsieur et Madame HAY l'ont organisé pour nous. Vous en trouverez le compte rendu plus loin ...

L'appel de cotisation

Nous avons, l'an dernier, augmenté la cotisation à 12 €. La rentrée des cotisations est primordiale pour la survie de notre association. ... Mais le nombre d'adhérentes et d'adhérents n'augmente pas comme nous le souhaiterions, alors que bizarrement, l'amicale des anciens normaliens recrute encore. Seraient-ils plus dégourdis que nous... Pourtant l'annonce de l'AG et de la possibilité d'adhésion paraît chaque année dans le bulletin départemental de l'Inspection académique, dans le bulletin de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique et dans celui du SE. Vous pouvez inciter vos collègues (encore en activité ou non) à nous rejoindre et nous comptons sur vous pour fidéliser nos anciennes et anciens condisciples.

L'Assurance

Comme prévu elle a augmenté, mais la formule est plus souple. Nous ne sommes plus obligés de le prévenir pour chaque activité engagée.

le bulletin :

Nous espérons que cette formule vous a plu, elle est le fruit du travail collectif d'un groupe de Conseil d'administration qui s'est réuni plusieurs fois dans l'année, tant pour donner des idées que pour rédiger et corriger les fautes...

Des remerciements vont à Martine Sinthomez, Patricia Bomy et Cécile Fiévet pour l'aide et les idées qu'elles ont bien voulu apporter, ainsi qu'à toutes celles qui nous ont fait parvenir un petit souvenir.

Le bulletin a été imprimé par le CAT (Centre d'Aide par le Travail) de Noeux les Mines. 2 bulletins ont ainsi été édités, partant du principe qu'il fallait commander un peu plus que les envois nécessaires... si de nouvelles adhérentes se présentaient... mais qu'il ne fallait pas non plus gaspiller les archives avec un grand nombre de bulletins restants...

Il revient à 8,67 euros

Rapport financier

181 cotisations et dons allant de 10 à 65 Euros.

14 nouvelles adhésions mais des rappels peu suivis d'effet : 24 sur 46 pour un retard d'un an, et 4 sur 21 pour un retard de 2 ans. Il est rappelé qu'ensuite le bulletin n'est plus envoyé et que le nom est enlevé de l'annuaire.

DEPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement :		Cotisations et dons :	2192,28
Affranchissement	153,55		
Assurances	147,31		
Frais de tenue de compte	1,80		
Bulletins et envois :	1524,78	Repas :	1624,50
Repas AG du 28/04/2002	1701,70	remboursements	
		« cases champagne »	120,00
Dons et manifestations:		Intérêt compte CNE	103,89
FSE et PEP	500,00		
Préparation du Bulletin 2003 :	67,84		
Mise à jour de l'annuaire			
TOTAL :	4096,98		3597,55
En caisse au 01 / 01 / 2002	3773,86	En caisse au 01/ 01 / 2003 :	3597,55
Exercice déficitaire	- 176,31		

Répartition des fonds (09 / 01/ 2003)

CCP : 185,09

CNE : 3412,46

Le rapport a été approuvé par les contrôleurs aux comptes et l'assemblée générale a donné quitus à la trésorière.

Un grand merci à Martine, qui sait tenir les liens de notre bourse et nous oblige à respecter nos engagements envers nos adhérent(e)s et à suivre les impératifs d'un budget restreint.

La réunion amicale

Une mini exposition de photos recueillies auprès des anciennes et que Madame DENECKER gardait précieusement... a pu être regardée dans la salle 'Jean Zay ».

L'apéritif, dans la galerie, a été servi par le personnel de l'IUFM, qu'il en soit ici remercié.

Le repas a réuni 73 convives .

Le Menu

Velouté d'asperges

Mousseline de St Jacques aux crevettes

Poitrine de pintade farcie, Pommes de terre rosties , Aumônière forestière

Salade

Fromage

Céramique Nougat Framboise

Les promotions à l'Honneur

Les promotions sorties en « 3 » et « 8 » sont à l'honneur cette année. *Madame JANIN DELARIVE Simone (1928/1931)* reçoit également une rose , c'est la plus ancienne présente à l'Assemblée Générale, au CA et au repas.

Promotion 1935/1938 :

Madame HERMANT DEFARBUS Pierrette

Promotion 1959/1963 :

Madame CARON ROYON Josette

Madame CODET GUIDE Danièle

Madame DARSIN ISRAEL Yvette

Madame DELLIS LINGLART Michèle

Madame FOLLEZ Claudine

Madame HUMEZ DUCROCQ Paule

Madame LANDJERIT DEFONTE Thérèse

Madame LEGRAND CAMPION Anita

Madame LEROY FLAHAUT Michèle

Des remerciements à l'équipe qui s'est démenée pour retrouver les filles de la promo 1959 / 1963 et qui a invité la Présidente à venir parler de l'Amicale des Anciennes.

Le Conseil d'Administration

Kathie PRUDHOMMEAUX est partie dans le Sud de la France

Madame DONNET nous a demandé de la remplacer.

Madame SAMIER a démissionné.

Madame CANY reste membre honoraire du CA.

Madame Cécile FIEVET LABITTE, (promotion 61/65) et **Madame CUVILLIER BLET Charline** (promotion 67/ 72) ont été élues à l'unanimité. **Madame FOLLEZ Claudine** et **Madame LANDJERIT DEFONTE Thérèse** de la promotion 59/63 rejoindront également le conseil d'administration .

5 CA par an – un début juillet pour faire le point, un autre en septembre pour préparer le bulletin , un en novembre pour relire le bulletin, un autre en janvier février pour la mise sous enveloppe, un en mars pour préparer l'Assemblée Générale .

INTERVENTION DE MONSIEUR RICHEZ

**Madame la Présidente des Anciennes et Anciens de l'Ecole Normale
d'Institutrices d'Arras,
Madame la Présidente Honoraire,
Monsieur le Directeur du Centre IUFM d'Arras,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,**

Une fois de plus, je suis parmi vous et je m'associe aux vœux de bienvenue qui vous sont adressés par mon successeur et ami Jean-Pierre Fourthin. J'en profite aussi pour le remercier pour l'accueil qu'il réserve fréquemment à mes activités associatives!

Une fois de plus, je jouerai mon rôle de recul et de questionnement sur ce que ce temps et cette institution m'inspirent, ce qui est, à proprement parler, le sens de toute pratique philosophique! Je le ferai avec conviction mais en montrant que notre responsabilité citoyenne nécessite que chacun à notre place et à notre niveau, nous tentions de corriger et de combattre, avec toute la fermeté qu'il se doit, les difficultés et travers, qui affectent notre existence collective!

« Comment a-t-on pu en arriver là ? »

Face aux deux totalitarismes du XX^e siècle, telle était la grande interrogation de la philosophe juive américaine **Hannah Arendt, qui avait dû fuir l'Allemagne nazie!** Comment a-t-on pu en arriver à cette massification des comportements humains, qui a permis **l'anéantissement des personnes et des esprits?** Et Hannah Arendt de répondre : **« en situation totalitaire, tout est fait pour « stabiliser » les hommes, pour les rendre statiques, pour empêcher tout acte imprévu, libre, spontané, de sorte que la terreur comme loi du processus puisse se déployer sans obstacle, sans se trouver entravée par ces mêmes hommes !... »** (cf La nature du totalitarisme)

Rendre statiques! Eviter tout imprévu! Empêcher tout refus! **Eliminer toute capacité d'interrogation!** Telles étaient les conditions qui entraînaient l'incapacité de résistance, l'incapacité de liberté et, par là-même, la négation d'humanité de ceux qui vécurent dans leur vie, leur honneur et leur persécution, l'horreur du totalitarisme du milieu et de la fin du siècle dernier!

Et je ne veux pas ici faire simplement œuvre d'historien! Non, **je parle d'aujourd'hui et de cette situation d'atomisation et d'anesthésie des comportements et des esprits devant une situation humaine mondiale et nationale, qui devrait susciter un sursaut de conscience si "Autre" avait encore un sens!** Qu'il s'agisse de l'appauvrissement - non de la planète, qui globalement théoriquement s'enrichit, mais qui, en fait, produit de plus en plus d'exclus et de miséreux! -, de la famine, du travail des enfants, des dictatures et de l'élimination des libertés par un système impérialiste mondial, de l'humiliation constante des peuples peu développés, quelles sont les réactions de l'Occident à la proportion de ces faits et de leurs enjeux? **L'on nous parle du terrorisme mais jamais de ses racines!** Et, dans notre pays, qu'il s'agisse du chômage, des exclusions diverses, du manque de logements, quelles sont, sur ces sujets, **les engagements sérieux de ceux, qui peuvent encore consommer!** Et quel autisme, quel individualisme crispé, quand l'on essaye de réveiller les esprits et les conduites? L'engagement caritatif individuel soit, mais l'engagement collectif, qui, seul, "fait société", où est-il? N'y aurait-il plus de lieu pour ce sursaut citoyen? Et **ceux, qui tentent de soulever l'indifférence, comprennent vite à quel point le confort et le "chacun chez soi", est renforcé par un sentiment d'insécurité tellement fort qu'il**

élève des barricades, mentales et matérielles, qui ne permettent plus aux questions qui dérangent d'être posées! Alors, nous assistons à **un assoupissement des esprits**, qui ne se rendent même plus compte de la nécessaire urgence d'une réaction spirituelle de notre société vis à vis de ce qui arrive à nos valeurs traditionnelles d'humanisme! Je pourrais citer maints exemples du militant, que je suis, à propos de cette **anesthésie**, sur laquelle un humour bon enfant est requis pour excuser et persévérer! On peut bien sûr l'excuser par **la complexité croissante des situations professionnelles**, qui, finalement, lassent plus que de raison et qui empêchent, ensuite, de retrouver les capacités d'indignation! Mais **cette complexité n'est-elle pas suscitée par la substitution aux valeurs de vie de prétendus impératifs, qui, finalement, entretiennent une domination de la rentabilité matérielle sur la construction de sens?** Et n'est-ce pas **cet écran des valeurs au nom de fausses transcendances**, qui fut dénoncé, au milieu du XX^e siècle, par Hannah Arendt? Je ne vous tiens pas ce discours par lassitude, car **ma foi dans les capacités d'un Homme, qui serait éveillé au danger, est intacte!** Mais je le dis par **devoir d'entretenir l'éveil de personnes qui s'interrogent aussi sur le sens de la formation et des métiers de l'éducation**, aujourd'hui! Je le dis en ce Centre IUFM, substitut à l'ancienne Ecole Normale, qui vous a formé; je le dis dans un lieu, où l'essentiel de l'activité doit être **d'ouvrir les esprits aux valeurs**, que, demain, à travers des contenus de savoirs et des témoignages vivants, il faudra construire chez les enfants de notre Ecole! **Ce n'est pas passéiste de rappeler les raisons pour lesquelles l'Ecole existe!** Sa mission est de dispenser un savoir qui donne à chacun ses chances de devenir une citoyenne ou un citoyen reconnu dans son métier mais surtout dans sa capacité d'ouverture et d'engagement dans la société! Et si la culture n'est que de loisir, alors ne risque t'elle de devenir alibi ou divertissement! Si, pour l'institution, le métier, de plus en plus technique, occupe à ce point l'esprit de ses formateurs comme de ses stagiaires du fait de la complexité de ses procédures et qu'il ne permette plus de s'engager solidairement, alors **que pouvons nous espérer de notre Ecole?**

Aujourd'hui, l'on parle d'une nième réforme de la formation des Maîtres. Je ne reviendrai pas ici sur ce que mes prédécesseurs ont dit à cette tribune! **Il n'y a pas eu d'âge d'or de la formation des maîtres! Nous avons toujours dû nous battre pour la valoriser!** L'avons-nous fait assez? Après la révolte estudiantine de 68 - qui eut, à l'époque, valeur d'interrogation sur la société - , **avons-nous su, dans les Ecoles Normales, résister assez à l'esprit technicien, tout en poursuivant la construction des valeurs?** Avons-nous su résister au vent d'une **prétendue modernisation qui se définissait et se définit toujours - en pédagogie comme en politique - comme d'abord organisationnelle, méthodologique et technique?** Avons nous su résister à l'**individualisme croissant des pratiques** dans une situation de confort de plus en plus anesthésiante? Avons-nous animé la flamme de résistance contre l'**inessentiel de changements insuffisamment fondés en valeur?** N'avons nous pas placé **la science et le "technique" au dessus de tout travail d'éducation et de combat solidaire?** J'étais déjà frappé, lorsque j'étais en poste de Directeur de Centre IUFM, par l'inexistence de réactions syndicales, alors que j'avais vécu, dans la décennie 70, des réactions vives et disproportionnées aux enjeux, lorsque nous voulions renforcer les procédures d'évaluation! J'ai critiqué, avant mon départ en retraite, l'un des aspects de la dernière réforme que j'ai connue! Je l'ai surtout critiquée parce qu'elle **passait totalement sous silence**, dans la formation d'un maître, le **nécessaire apprentissage - sous des formes qui ne sont pas forcément scolaires - à l'engagement collectif pour rendre un souffle à l'Ecole!** J'ai été et je demeure un ardent défenseur des **Foyers dans les Centres IUFM**, et je connais le travail accompli, dans ce Centre, par Mme Bomy pour

faire vivre son foyer! Néanmoins, je m'interroge aujourd'hui: les Foyers des Centres IUFM de France **ne sont-ils qu'un lieu facilitateur d'existence, lors des inter-cours ou de la vie d'internat ou sont-ils un lieu, où l'on cultive l'engagement collectif dans des projets - culturels ou associatifs -, qui confrontent et qui rassemblent?** Oui, envers et contre toute objection, qui invoque les nécessités de rendement de l'argent public, de la formation à l'emploi et à la compétence, **je m'interroge sur l'esprit de militance, que les évolutions successives de la formation - et la future réforme parmi d'autres - permettent ou non de forger en ces lieux!** Je le fais, non pas avec l'irresponsabilité d'un observateur extérieur mais parce que des étudiants et des stagiaires de l'IUFM et de l'Université proche - m'en parlent! Ceux-là sont sans doute minoritaires, car l'éveil à **cette dimension des valeurs d'engagement citoyen est aujourd'hui minoritaire -;** mais leur parole a le mérite d'exister et doit être entendue! Entendons nous bien: leur critique ne concerne **pas le Centre d'Arras en soi**, plutôt très apprécié, **mais le sens de la formation, lié lui-même au sens de l'institution de formation d'aujourd'hui, qui a connu moult réformes surtout pensées dans des perspectives techniques et économiques!** Ces quelques étudiants et stagiaires, en tous cas, s'interrogent sur **l'esprit de technicité et de consommation, qui prime aujourd'hui sur celui de l'engagement citoyen!** Et, au delà de soucis économiques, je sais que, dans la prochaine réforme, **ce type de question ne sera, de nouveau, pas traitée!**

Alors, je reviens à la citation d'Hannah Arendt: **"Comment en est-on arrivé là?"**

Eh oui, moi, professeur de philosophie, **ai-je assez interrogé les esprits?** N'ai-je pas privilégié **les notions aux questions**, que pose ce temps à chacun, à la collectivité et à l'Ecole? **Notre devoir de mémoire** par rapport à l'Histoire des désastres humains n'est-il qu'une **remémoration culturelle - ou cultuelle -** instruite, ou est-ce l'occasion d'un **approfondissement de nos interrogations?** Oui, le devoir de mémoire concerne aussi notre "aujourd'hui !" Ne doit-il pas **raviver en nous le devoir de résistance à toute tentative de nous empêcher de nous interroger devant tout ce qui menace la notion même de sujet humain !** Oui, je vous invite à réfléchir à **l'Histoire** de cette institution de Formation, pour que cette journée ne se réduise pas à n'être que l'occasion d'un bonheur lié à la restauration des souvenirs d'une période de votre jeunesse, qui, grâce à l'Ecole normale, en ces lieux, vous a beaucoup appris! Non, l'Histoire, c'est plus que la souvenir! C'est cette **interpellation exigeante d'Hier pour chercher aujourd'hui en quoi l'Humanisme peut encore se traduire par une vigilance pour notre temps !**

Devant le drame vécu par des millions d'hommes et de femmes, qui ont subi hier les conséquences d'une idéologie perverse, et qui subissent aujourd'hui, non plus par millions mais par milliards, les conséquences d'une idéologie économiste aussi perverse, puisqu'elle **aboutit inéluctablement à la mondialisation de la guerre**, nous avons toujours à comprendre, en nous interrogeant et en secouant nos endormissements coupables: **« Comment a t'on pu en arriver là ? »** Comment a t'on pu en arriver à cette massification de stricte consommation des comportements humains ou de quasi-adoration de la technicité, toutes attitudes qui conduisent à **l'anéantissement des personnes et des esprits?** Et Hannah Arendt de nous rappeler: **« en situation totalitaire, tout est fait pour « stabiliser » les hommes, pour les rendre statiques, pour empêcher tout acte imprévu, libre, spontané, de sorte que la terreur comme loi du processus puisse se déployer sans obstacle, sans se trouver entravée par ces mêmes hommes !... »** Rendre statiques ! Eviter tout imprévu ! Empêcher tout refus ! **Eliminer toute capacité d'interrogation!** Telles étaient les conditions qui entraînaient et entraînent encore l'incapacité de résistance, l'incapacité de liberté et, par là-même, la négation d'humanité !

Je ne suis assurément pas seul parmi vous à faire l'expérience de cet endormissement des esprits, qui ne semblent pas percevoir la gravité exceptionnelle de la situation occidentale d'aujourd'hui, qui prétend coloniser culturellement et matériellement le Monde!

Alors, je pense que c'est ici, à l'IUFM puis dans notre Ecole, que nous avons à réinventer ce devoir de mémoire très particulier! C'est avec une jeunesse non seulement très instruite mais aussi en volonté de s'engager et de se battre pour les valeurs de l'Homme, que nous avons à nous mobiliser!

Il me semble qu'à son égard nous avons à témoigner, par notre action mais aussi par un langage de vérité! Je me référerai à cet égard à un extrait d'interview du philosophe français contemporain Marcel Gauchet qui, sur ce sujet et avec l'expérience de son vécu de professeur d'Université, disait récemment ceci:

"Le système, qui m'a permis de quitter mon village de 700 habitants sous le regard affectueux de mes maîtres ne marche plus. Nous sommes en pleine régression vers l'inégalité - en particulier scolaire - et dans une restriction générale de l'accès à la vraie culture, devenue dérisoire. Certes, j'ai toujours d'excellents étudiants. Mais lorsqu'ils m'interrogent sur leur avenir, il m'est difficile de leur répondre, tant j'ai le sentiment que nous vivons un gigantesque mensonge à l'égard des jeunes. "Vous êtes de plus en plus cultivés", leur susurre l'élite, alors qu'elle sait pertinemment que c'est faux et que le monde, auquel on les prépare à entrer sera impitoyable ..."

Dire la vérité aux jeunes sans les écraser mais en leur montrant le chemin de l'engagement solidaire, c'est peut-être l'un des moyens de leur rendre l'envie de trouver un autre sens que celui du pur confort pour leur existence! J'ose en tous cas l'espérer!

Il n'est jamais trop tard pour s'engager dans la construction de l'Homme mais, ce dont je suis sûr aujourd'hui, c'est qu' "il est plus tard qu'on ne le pense!"

Malgré l'âpreté - que j'espère tonifiante - de mes propos, je vous remercie de m'avoir écouté!

Et merveilleuse fête des Anciennes et des Anciens!

Albert Richez



INTERVENTION DE MONSIEUR FOURTHIN

DIRECTEUR DU CENTRE I.U.F.M. « LES TEMPLIERS »

**Madame la Présidente,
Madame SIMONIN,
Monsieur RICHEZ,
Chers Collègues,**

Bienvenue au Centre IUFM d'ARRAS de la part de Monsieur Dominique Guy BRASSART qui n'a pas pu se libérer ce matin et qui m'a demandé de l'excuser auprès de vous, et puis de la part aussi de moi-même et de tous les collègues du Centre, notamment Madame BOMY qui est ici, et comme vous le savez, assure le lien avec vous et, est une des chevilles ouvrières du Centre.

Qu'y-a-t-il de nouveau ?

Vous savez qu'il se passe toujours quelque chose de nouveau à l'IUFM.

L'an dernier je vous avais annoncé une réforme qui était la réforme LANG, qui s'est mise en place partiellement ; on s'est un petit peu arrêté au milieu du gué parce qu'il devait y avoir une réforme du concours qui n'a pas eu lieu finalement ; et puis les changements politiques et de Ministres étant ce qu'ils seront, et bien l'an prochain nous aurons probablement là aussi une réforme mise en place par Luc FERRY, le nouveau Ministre de l'Education Nationale, philosophe bien connu par ailleurs.

Je n'abuserai pas de votre patience, je vous parlerai très rapidement, en deux mots donc, de ce qui risque de changer. Cette réforme est finalisée comme on dit dans le jargon administratif ou politique, et un certain nombre de mesures ont été annoncées, néanmoins elle n'est pas encore officielle puisque M. FERRY devrait la présenter en Conseil des Ministres le 9 Avril. Les mesures d'application donneront lieu encore à quelques discussions avec les syndicats, avec la conférence des Directeurs d'IUFM, avec la conférence des Présidents d'Universités, donc avec tous les acteurs du système puisque les effets d'annonces qu'il y a eu ont soulevé un certain nombre de remous.

Pour synthétiser un petit peu les choses, qu'est-ce qui a changé déjà cette année et aussi l'an dernier par rapport à la formation antérieure, et bien comme j'avais du vous le dire, les professeurs des écoles, puisque maintenant on a abandonné le bon mot "d'instituteur" pour le remplacer par celui de "professeur des écoles", pourquoi professeur, parce qu'ils sont recrutés au même niveau que les professeurs des lycées et collèges, à la licence, et ils ont les mêmes indices de traitement. Le mot "école" renvoie à l'école primaire, donc les professeurs des écoles ont désormais une formation qui allie polyvalence et dominante, c'est-à-dire que, traditionnellement, ils travaillent dans tous les domaines enseignés à l'école primaire, mais ils se forment un peu plus, je ne dirai pas qu'ils se spécialisent, parce que la spécialisation risquerait de porter atteinte à la polyvalence, ils se forment un peu plus dans des dominantes EPS, Arts Plastiques, Musique, Langues, qui leur permettent d'être des

personnes ressources dans les circonscriptions au moment de leur prise de fonction, et après d'assurer, dans le cadre de décroisement, des formations permettant de faire mieux vivre ces disciplines, EPS, Arts Plastiques, Musique et Langues qui étaient parfois un peu négligées dans les pratiques des maîtres.

Donc ces formations à dominante se sont stabilisées et bien constituées cette année, elles existaient déjà l'an dernier, mais elles se sont installées et nous nous sommes efforcés, cette année aussi, de contractualiser avec les professeurs des écoles une partie de leur formation ; ça veut dire qu'il y a une partie de la formation qui est obligatoire, c'est le tronc commun et puis une partie qui est négociée, discutée, on offre un choix d'options aux élèves, ils signent un contrat de formation et ils s'engagent donc sur un parcours de formation qui comporte le choix de cette dominante et des modules qui la composent, le choix du mémoire, l'activité qu'on appelle des activités sur projet, au sens courant du terme projet pédagogique, projets qui sont mis en œuvre dans les stages en responsabilité, et puis de modules complémentaires de formation générale.

Cet effort de contractualisation de la formation vise à associer plus étroitement les étudiants à leur choix de formation, à ne pas simplement leur imposer de façon descendante et à les rendre un peu plus acteurs de leur formation.

Les problèmes auxquels on se heurte évidemment et auxquels on se heurtera aussi l'année prochaine, sont d'abord des problèmes de nombre. On est sur la phase haute des concours de recrutement : il y aura l'an prochain sans doute à peu près 420 PE2 qui seront là, + 380 ou 400 PE1, on ne sait pas encore, les effectifs ne sont pas précisés mais ce sera de cet ordre, voyez, cela fait 800 PE1 et PE2 dans le Centre + les PLC2 qui seront largement plus de 200 ou 250, ils ne viennent pas en continu dans le Centre mais sont présents tous les Jours en particulier pour des modules de Formation Générale Professionnelle et des modules disciplinaires, donc on aura largement plus du millier d'étudiants ici, ce qui n'est pas rien.

On est sur des flux importants puisque l'IUFM NORD - PAS-de-CALAIS, je vous rappelle, est une structure académique, le Centre d'ARRAS n'en est qu'une des composantes. L'IUFM NORD - PAS-de-CALAIS est un des plus gros IUFM de France.

Donc les problèmes qu'on rencontre, c'est d'abord, là encore, pour parler ce langage bureaucratique qui est souvent dévalorisant des personnes, c'est celui de la gestion des flux comme on dit, il ne faut pas oublier que les flux sont des personnes, des personnes concrètes qui sont là et que nous avons le devoir de former le mieux possible, et on est parfois mis en difficulté par leur nombre notamment au niveau de la recherche des terrains de pratique accompagnée ; tous les PE2 partent en stage et le nombre de maîtres formateurs dont on dispose n'est pas suffisant pour accueillir tous ces professeurs des écoles, donc on fait appel à des maîtres d'accueil temporaires, à des maîtres chevronnés qui nous ont été signalés par les circonscriptions et qui acceptent, avec beaucoup de générosité et de sens de la solidarité, d'accueillir les PE dans leur classe, mais enfin ils ne sont pas formés ni diplômés comme des maîtres formateurs.

On a des problèmes pour l'accueil sur le terrain, on a des problèmes aussi qui sont résolus grâce à notre collaboration avec l'Inspection Académique pour trouver, pour

les stages en responsabilité, assez d'instituteurs et de professeurs des écoles en place, qui souhaitent partir en Formation Continue et donc libérer leur classe.

Il y a eu cette année 3 stages de 3 semaines : on est passé de 2 stages de 4 semaines à 3 stages de 3 semaines, 9 semaines de stage. La Formation Continue est un droit important ; les professeurs du second degré n'ont pas cette chance d'avoir des stages sur leur temps de travail. Mais les nombres sont tels que l'Inspection Académique relance nos collègues régulièrement pour qu'ils utilisent leurs droits de formation et que par ailleurs ils offrent des classes aux PE2 en responsabilité.

On est vraiment sur le haut des flux de recrutement. Je pense que ça risque de se stabiliser et même de décroître un peu pendant les années qui vont venir, je pense qu'on est vraiment au sommet, au haut de la vague contrairement au recrutement des professeurs de lycées et collèges qui lui risque de continuer à augmenter, pour diverses raisons que les statisticiens du Ministère ou de l'Inspection ou du Rectorat nous donnent et qui concernent à la fois les départs à la retraite qui sont un peu décalés évidemment chez les instituteurs (5 ans) pour un certain nombre d'entre eux, pas pour tous, et le jeu de la démographie, des fermetures de classes, etc....

Qu'est-ce qui risque de changer ? C'est vrai que les IUFM sont une institution qui est jeune, qui a fêté récemment ses 10 ans d'existence, qui a une ambition assez forte, celle de former dans un même lieu et selon des régimes de formation pour une part communs des professeurs de collèges, de lycées et des professeurs du primaire ; donc c'est une institution qui est souvent critiquée, qui a joué aussi ou qui joue parfois le rôle de bouc émissaire. C'est une institution qui a dû construire parfois dans la douleur sa légitimation, qui a dû sans arrêt faire la preuve qu'elle était bien capable de former des maîtres. Alors là, il y a un certain nombre de critiques qui se sont fait jour, qui concernent d'ailleurs souvent la formation des professeurs de lycées et collèges plus que la formation des professeurs des écoles, puisque je pense que dans ce dernier domaine on a su, dans la limite des moyens qui nous étaient accordés, préserver l'héritage et le savoir-faire issus des Ecoles Normales. Je crois que l'IUFM n'a rien à gagner à tourner le dos à son histoire, et qu'il faut reconnaître, assumer et intégrer l'héritage des Ecoles Normales sur un certain nombre de plans, non seulement sur le plan des valeurs républicaines qui fondaient les Ecoles Normales et qui doivent aussi fonder les IUFM, mais aussi sur le plan de la formation professionnelle et du rapport entre la théorie et la pratique qu'avaient su nouer les Ecoles Normales.

Néanmoins les IUFM ont été critiqués et une réforme se dessine. Alors, qu'est-ce qui risquerait de se passer à la rentrée 2004 ? D'abord le concours des professeurs des écoles risque d'être modifié, encore une fois, mais en quel sens ? en ce sens qu'il serait purement académique, c'est-à-dire qu'il porterait sur une culture générale en Français, en Mathématiques, en Histoire-Géographie, en Langues ; il y aurait aussi une épreuve d'entretien, mais la dimension professionnelle du concours qui existe actuellement serait laissée de côté et on renverrait la formation professionnelle complètement à la 2ème année d'IUFM et aussi à la 3ème et 4ème année à dater de la prise de fonction, on aurait 4 semaines de formation professionnelle qui ne feraient pas de la formation continue mais qui feraient de la formation continuée, c'est-à-dire qui viendraient lors de la 1ère année d'exercice prolonger la formation initiale, donc 4

semaines en T1, ont dit les "titulaires 1ère année", et 2 semaines en T2, "titulaires seconde année". L'idée est certainement intéressante parce qu'il y a des besoins de formation qui se révèlent à l'épreuve de la prise de fonction ; les évaluations qu'on a faites des étudiants à l'issue de leur 1ère année d'exercice montraient des problèmes qui n'avaient pas été suffisamment traités ou bien alors des informations qui n'avaient pas suffisamment été intégrées parce qu'elles étaient données un petit peu par avance ; tant que les étudiants n'ont pas fait l'expérience concrète de ce qui leur manque, leur demande de formation ou leur capacité à intégrer la formation est beaucoup moins importante. Donc, c'est une idée sans doute intéressante de prolonger cette formation initiale pendant un certain temps au début de la prise de fonction sous forme de formation continuée si l'on peut dire.

3ème point qui risque de changer : les stages en responsabilité : on gardera sans doute les 3 fois 3 semaines mais le Ministère nous demandait, et là aussi l'idée, je pense, est intéressante, mais difficile à réaliser, il nous demandait que les professeurs des écoles puissent avoir une idée de la continuité des apprentissages qui se déroulent sur toute une année scolaire en allant une journée par semaine dans une classe, la même, et en suivant en quelque sorte les progrès des élèves et les progressions des maîtres durant une année.

Bon, c'est bien, c'est une bonne idée, simplement il faut trouver les terrains, là aussi, pertinents, et mettre en place les suivis ; il ne suffit pas de mettre des PE2 dans une classe pour que miraculeusement ils apprennent ; si on veut vraiment construire une formation en alternance, il faut revenir sur les pratiques scolaires observées, bien les mener, les analyser, en faire le bilan. Il faut toujours qu'il y ait des aller-retour entre théorie et pratique. On sait bien que les cours de pédagogie séparés des stages ça n'a pas de sens, ça peut être de la philosophie au mauvais sens du terme justement mais la pratique sur le terrain toute seule sans reprise critique et sans réflexion risque aussi d'être très vite confrontée aux limites de la situation (des reproductions des pratiques sans qu'on s'interroge sur leur raison d'être).

Donc, le principe de la formation c'est la formation en alternance, c'est-à-dire l'effort pour allier le terrain à la théorie et la théorie au terrain, pour construire des interactions entre les deux. Cette formation en alternance est toujours au principe de la nouvelle réforme, mais il va falloir, bien entendu, la mettre en oeuvre sans doute avec des stages renforcés, avec aussi peut être des personnels nouveaux (conseillers pédagogiques).

Et puis, mais là, ça intéresse moins la formation professionnelle et plus l'aspect institutionnel, l'IUFM serait placé sous une tutelle plus directe du Recteur et de la Direction des Enseignements Scolaires .

Donc, peut-être pour faire face à une diversité trop grande des plans de formation entre IUFM, on aurait un pilotage des programmes plus serré par la DESCO, une tutelle du Recteur pour la Formation Initiale et pour la Formation Continue et, sur le plan universitaire les enseignants-chercheurs (vous savez que, à l'heure actuelle les enseignants-chercheurs font partie des enseignants de l'IUFM, il y a les professeurs que vous connaissiez, les maîtres-formateurs évidemment, les professeurs de statut second degré, donc d'anciens professeurs de collèges et lycées qui sont venus à la

formation des maîtres, et puis des enseignants-chercheurs de l'Université). Les enseignants-chercheurs seraient à nouveau nommés dans les Universités et pas dans les IUFM mais travailleraient chez nous à mi-temps. Le caractère universitaire des IUFM semble plus ou moins par ce biais là remis en question et pourrait être redéfini.

Concernant les PLC dont j'ai peu parlé, on est sur une redéfinition des concours et sur un accroissement de la durée des stages pour les PLC .C'est une réforme qui s'annonce, qui, comme toutes les réformes évidemment a des côtés positifs, d'autres qui peuvent être jugés négatifs ; on verra bien entendu ce que ça donne et je vous donnerai la suite du feuilleton.

En conclusion simplement, donc de façon plus pratique, je voulais bien entendu remercier l'Association des subventions versées et qui contribuent à la vie du foyer, vous savez qu'ici, dans l'établissement nous sommes très attachés à l'existence de ce foyer qui permet une vie associative, fournit aux élèves l'expérience du travail en commun, parce que c'est un travail de monter des projets, ce n'est pas seulement des loisirs ; la dimension éducative est assurée par le foyer ; donc tout ce qui peut concourir à son existence est bienvenu ; nous ne voulons pas que cet établissement devienne un simple lieu de passage, comme le sont déjà beaucoup d'universités par exemple, mais que le plus possible il forme une communauté où les gens puissent apprendre à vivre ensemble ; donc le foyer est un élément important de la vie de l'établissement.

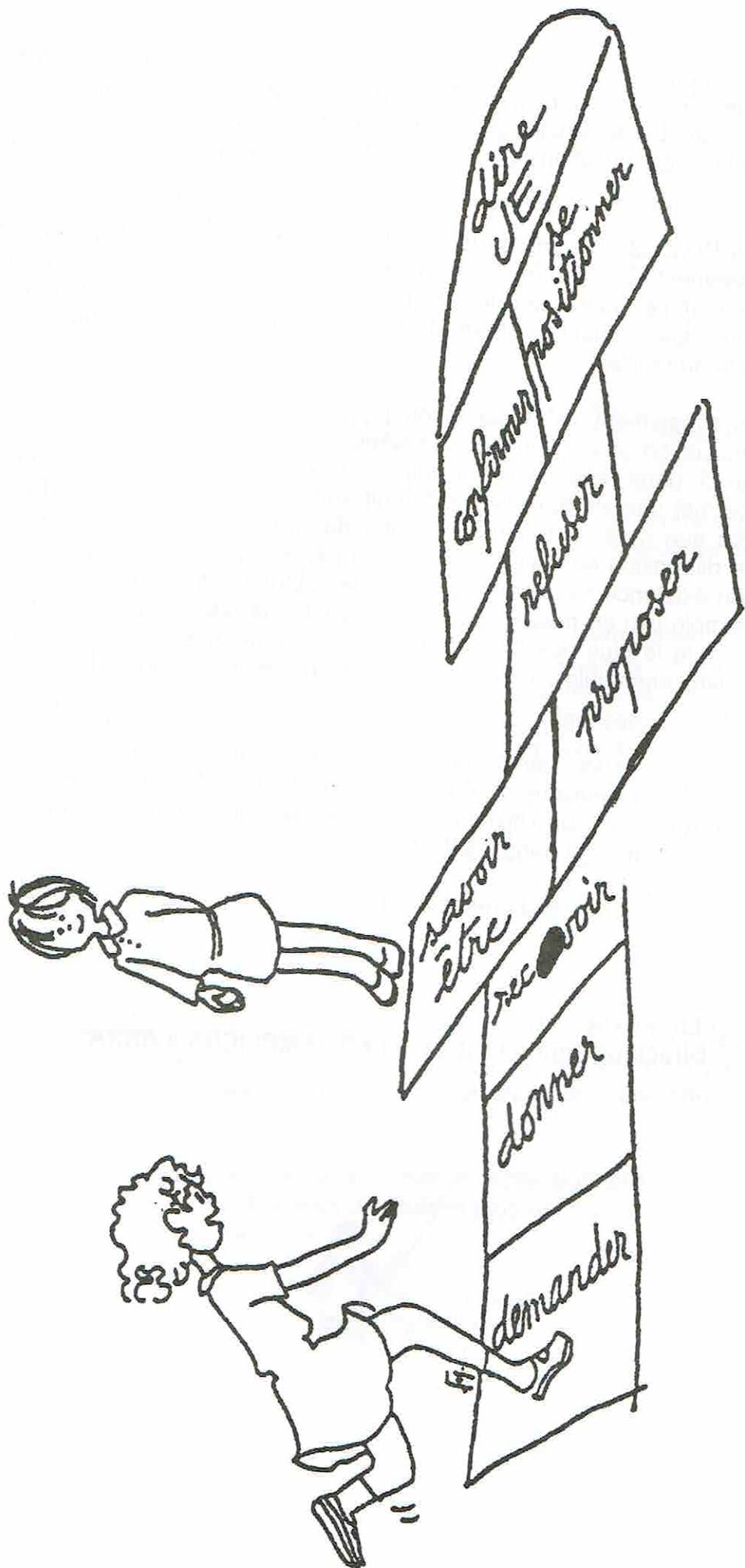
Je suis particulièrement content que la réunion de cette Association se passe ici puisque c'est une façon d'unir le passé, le présent et l'avenir et de reconnaître la place de l'histoire des Ecoles Normales dans la formation des maîtres et son prolongement dans les IUFM.

Merci de votre présence ici.

J.P. FOURTHIN.

Directeur Centre I.U.F.M. « LES TEMPLIERS » ARRAS





NOS RETROUVAILLES EN 2004

Date : *DIMANCHE 4 AVRIL 2004*

Lieu : *Centre I.U.F.M LES TEMPLIERS
37 rue du Temple
62000 ARRAS*

Horaires : 10h Réunion du Conseil d'Administration
10h45 Assemblée Générale

Si les fidèles connaissent encore des camarades de promotion non adhérentes, il faut les persuader de nous rejoindre: dans l'Association bien sûr, mais aussi lors de l'A G et lors du repas amical.

Si certaines ont besoin d'être prises à la Gare, ... le signaler...

Les adhésions en 2004

L'adhésion à l'Association se fait pour l'année civile et peut être envoyée dès réception du Bulletin .

L'inscription au repas est subordonnée au règlement de la cotisation pour les anciens et anciennes.

Deux possibilités sont offertes :

*Etre *Membre Actif* avec une cotisation de 12 Euros

*Etre *Membre Bienfaiteur* avec un don « supérieur » à 12 Euros

La cotisation doit être envoyée à :

MARTINE SINTHOMEZ
10 Rue J B Delaporte
62000 ARRAS

sous forme de chèque libellé à l'ordre de

A.A.A.E.E.N.I. d'ARRAS CCP LILLE 1724-66 H

Si vous réglez votre cotisation en dehors de l'inscription au repas vous voudrez bien joindre à votre chèque, le papillon ci-joint que vous pouvez également recopier.

Si vous préférez un ordre de virement envoyé directement aux CCP, inscrivez votre promotion à la ligne « message »

Nom (suivi du nom de jeune fille) :

Prénom :

PROMOTION :

Adresse personnelle /

Somme versée et correspondance éventuelle :

SUGGESTIONS VOYAGES... 2005

Nous avons des problèmes avec l'organisation des voyages...

Nous ne sommes jamais assez nombreux pour remplir un bus !...

Nous partageons nos difficultés avec l'Association des Institutrices d'Ecoles Maternelles... malgré tout nous n'arrivons pas à faire le plein...

Pourquoi ? Que suggérez vous ?

Renvoyez nous vos idées avec l'encart...

.....

je préférerais les voyages d'une demi journée

je souhaiterais un déplacement d'une journée

je voudrais que le car passe plus près de chez moi

je préférerais une découverte de la région

je voudrais aller visiter.....

je préférerais que les voyages soient à un horaire plus adapté

j'ai peur de ne pas pouvoir suivre les participants

Autres.....

.....

L'AVIS DES LECTEURS

Vous lisez le Bulletin

entièrement

partiellement

quelle partie dans ce dernier cas ?

Voulez vous de nouvelles rubriques ?

Lesquelles.....

Votre promotion ?

Le prochain bulletin

Que ceci vous donne des idées , nous vous proposerons dans la partie « Mémoire de l'Ecole Normale » des souvenirs d'activités culturelles...

Si vous avez des souvenirs, vous pouvez les écrire, nous les publierons...

Si vous avez des photos, nous les dupliquerons avant de vous les rendre.

Si vous avez d'autres idées, nous sommes preneur...

Chaque promotion avait un insigne et une devise. Madame PERAL PERRY Paulette nous a rappelé celle de sa promotion 33 – 36 et suggère la recherche des autres ... Objet d'un prochain article.... Si vous y participez...

Une commission s'est réunie le 19 mars et vous a fait des propositions pour le choix d'une nouvelle couverture pour le bulletin. Nous espérons avoir répondu à votre attente. Celle –ci est programmée pour 5 ans afin d'amortir le coût...

Nous attendons vos commentaires....

Le Voyage

Monsieur et Madame HAY ont décidé d'arrêter, nous ne pouvons que les féliciter et les remercier pour tout le plaisir qu'ils nous ont donné, année après année , préparant nos sorties avec soin et bonheur...

Pour l'instant nous réfléchissons à d'autres projets, peut être trouverez vous dans l'enveloppe du bulletin la concrétisation de nos projets encore en gestation au moment où nous imprimons celui-ci.

Nous pouvons participer aux voyages de l'AGIEM... de la MGEN...

Peut-être également devons nous faire appel à un prestataire de service....

Peut-être que parmi les membres du Conseil d'Administration des vocations apparaîtront...



Et si l'on parlait littérature

A la demande d'une de nos adhérente nous ouvrons cette rubrique, qu'en pensez vous ?

Le coup de cœur littéraire de Thérèse K

Laclos, militaire de carrière, publie en 1782 un chef d'œuvre unique qui tient en 175 lettres écrites dans la langue raffinée du XVIIIème siècle : « les liaisons dangereuses »

Laclos dénonce là une société aristocratique, oisive, où les nobles, privés d'actions martiales, remplacent la gloire conquise au fil de l'épée par celle remportée de haute lutte dans les alcôves...

Dès la lettre 4, Valmont manifeste la volonté de séduire une dévote aux principes austères « voilà ce que j'attaque ; voilà l'ennemie digne de moi ». de fait, l'éducation défailante des femmes sorties du couvent (ici Madame de Tourvel, jeune mariée de 22 ans à un magistrat en déplacement à Dijon et Cécile de Volanges, fiancée à 15 ans à Gercourt) les désigne comme des proies sans défense aux deux prédateurs que sont la Marquise de Merteuil et le Vicomte de Valmont, tous deux se défiant dans une surenchère d'amour propre, de vanité, et finalement de narcissisme.

Lecteur fervent de Rousseau, Laclos veut montrer comme lui que la société du XVIIIème siècle condamne l'hypocrisie et la perversion : la guerre entre les deux libertins illustre au plus haut point l'art de dissimuler, le plaisir de détruire plutôt que de séduire, jusqu'à l'anéantissement.

Le conflit se déroule avec la fatalité d'une tragédie reposant sur une série de vengeances orchestrées par l'impitoyable marquise, superbe de machiavélisme : Valmont et Merteuil cherchent à se venger de Gercourt qui les a ridiculisés, Valmont de Madame de Volanges qui met Madame de Tourvel en garde contre lui, et Madame de Merteuil de Valmont qui lui échappe (il est sincèrement amoureux de Madame de Tourvel, véritable trahison du code des libertins).

« Ce livre est pour moi une merveille, et l'un des plus fascinants du 18 ème siècle. »



Voyages de promotions....souvenirs partagés...

Les Anciennes se souviennent de leur voyage de promotion ou comment elles sont passées des limitations inhérentes à leur vie communautaire « en cocon », à des nouveaux domaines d'émotion annonçant leur « envol ».

Bien sûr, certaines n'ont pas participé : « difficultés financières familiales » 1939..

« pénible et douloureux exode ou simple déplacement de quelques dizaines de kilomètres pour trouver refuge dans la famille » ... « voyage de noces » ... « suites d'études » ...

« Le voyage de promotion a-t-il eu lieu ? je ne m'en souviens plus, ou financièrement est-ce que mes parents n'ont pas eu les moyens de m'offrir la somme nécessaire ?? Toujours est-il que ce fut le cas pour le voyage de la chorale en Grèce... » 1972

Avec le recul des années, ce que les Anciennes ont raconté après l'Assemblée Générale du 6 avril 2003 montre que le voyage était d'abord perçu comme un point d'orgue après leur instruction :

« Madame- Mademoiselle FLAMANT - nous accompagnait au voyage de promotion, nous conseillant de regarder attentivement les paysages et nous expliquant la formation des reliefs.. »

« A l'époque où le tourisme était très peu répandu pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois que cette traversée de la France devenait une réalité festive » 1952

Ce fut... :

Une représentation au Théâtre d'Epidaure... *« Dans cet hémisphère naturel, assises sur les gradins de pierre, nous avons attendu impatiemment que le soleil disparaisse derrière les collines ; le ciel s'est enfin obscurci et les projecteurs ont éclairé le décor très dépouillé : un mur et quelques colonnes...Il paraît que les comédiens portent des cothurnes dans l'Antiquité, pour se grandir sur scène ; le chœur se présente.... Le silence s'est abattu sur les spectateurs, à peine troublé par une cigale insomniaque... »*

« Les magnifiques peintures à CNOSSOS »

... Crète 1964

« Le jour , visites archéologiques » 1966

...en Grèce

« Vestiges romains » en Tunisie 1969

« Découvertes de vieilles pierres »

en Grèce ..1973

Cnossos ou Knossos 1964



On y découvrait l'indicible en classe : « dans ce beau pays qui est le nôtre, nous avons été admiratives devant les cimes enneigées des Alpes qui scintillaient sous le soleil »...1952
On voyait même l'emplacement des antiques maisons closes et près des Thermes....des latrines bien conservées ! Dougga Tunisie 1969

Et l'évidence s'imposait :

« dans ce voyage aux sources de la Raison, nous avons compris que la lumière de la Grèce ait inspiré la théorie des Idées, symboles lumineux de la pensée » de Jean Marie ROUART « Une jeunesse à l'ombre de la lumière » 1963

« Nous avons la révélation que la théorie des Formes intelligibles que voit l'intellect ou œil de l'âme lorsqu'elle connaît la réalité chez Platon, ne pouvait naître que sous le soleil de la Grèce »

Temple d'Athéna
EGINE



On s'instruisait aussi sur les usages et les règles de savoir vivre... le plus souvent en supportant les petits malheurs avec stoïcisme :

« Embarquement à Brindisi en soirée ; repas dans la salle à manger, petites tables de quatre, nappes blanches...Il nous a été recommandé de bien nous tenir car il y avait des touristes.. La dîner se déroule sans incident, jusqu'au dessert où sont servies des plateaux de pêchesdes Anglais à la table voisine utilisent fourchette et couteau pour peler les fruits ; soit ! nous ne demandons qu'à les imiter ! mais les pêches sont si vertes, si dures.... qu'à la première tentative d'y planter la fourchette, elles bondissent des assiettes et roulent sur la moquette...cris de surprise...fou rire à notre table, regards sévères des professeurs mais d'autres fous rires éclatent... il est hors de question de récupérer les pêches... Nous voilà donc privées de dessert... » 1963

« Lors de notre voyage en Alsace, celle qui voulut goûter le vin blanc se vit apporter une bouteille : elle sortit de cette situation périlleuse en appelant à l'aide toutes ses compagnes flânant dans le quartier » 1939

« nous nous sommes promenées sur la Mer de Glace, chaussées de nos petites sandales d'été, sous l'œil réprobateur et très inquiet de notre guide...puis les galets de la plage de Nice n'ont pas fait obstacle à nos joyeuses baignades... » 1952

mais nous étions rarement téméraires

« Mademoiselle FLAMANT a déploré que peu de normaliennes l'aient accompagnée au sommet du Canigou (2785 m)...quelques unes ont parcouru 56 Km en 2 jours » 1951

« Sur la plage de Brindisi, nous nous réfugiâmes dans l'eau pour échapper aux italiens, qui dégrafaient le haut des bikinis !... » 1964

« Après une journée en bus sur les routes poussiéreuses de la Crète, nous arrivons dans le petit hôtel où nous devons passer deux nuits...

Il était tard car nous avons mangé toutes ensemble dans un restaurant où pour accueillir les françaises on nous avait servi « du poulet frites »... !..

Tout est noir, nous ouvrons la porte, un escalier devant nous, faiblement éclairé, nous montons...et en haut grand cri d'effroi, une forme s'est levée dans l'obscurité du couloir ..notre hôtesse qui en avait assez de nous attendre, s'était assoupie sur le canapé ...

Nous nous installons tant bien que mal et décidons de faire un brin de toilette... la salle de bain – baignoire et lavabo – est en face des chambres. Nous décidons pour gagner du temps d'y aller deux par deux...tout à coup, on frappe à la porte...tout le monde sort voir ce qui se passe... c'est notre hôtesse qui nous fait comprendre que la baignoire fuit et que nous ne pouvons l'utiliser... nous avons récupéré de l'eau dans des bassines et nous nous sommes lavées dans les chambres et nous nous sommes couchées .. tôt....vers deux heures du matin !

Deuxième nuit.... instruites par les événements de la veille, nous nous lavons en vitesse et hop au lit ! Vers 4 heures du matin gros tintamarre !.. notre lit tremble...nouveau réveil par un léger tremblement de terre... ! ah les nuits crétoises !... » 1964

« Madame Simonin, inquiète pour ses « filles » avait obtenu du Commandant, la permission de nous faire dormir devant les cabines de première classe... ! » 1964

Béni Mellal - Maroc « premier souci : se rafraîchir... les plus rapides sont déjà dans les douches ...retentissent alors des cris de panique : d'énormes cafards rouge orangé se pressent dans les bacs, grimpent sur les murs, venant des canalisations, il en sort sans arrêt, même alors que l'eau ne coule plus ! l'eau a dérangé les « Katsaridès » un mot que je n'ai pas oublié ! et je crois bien que nous avons renoncé aux douches ce jour là ! » 1965

« ah mon premier mal de mer durant la traversée de Patras » 1973

La deuxième fonction de ce voyage était celle de prolonger le plaisir d'être encore ensemble.. ensemble et fortes : « c'était la première fois que je m'éloignais de ma famille, mais, voyageant avec Madame Simonin et « ses filles », je ne me trouvais pas tellement anxieuse, découvrant avec ravissement le bonheur de vivre ensemble de réelles émotions » 1963

Samedi 4 juillet 1964 :

Nous nous sommes retrouvées en gare d'Arras où après un embarquement difficile – nous n'avions pas l'habitude de passer les bagages par les fenêtres – en route pour Paris où nous « dormons » au Centre de Vanves.

Dimanche 5 juillet : départ 8h pour un périple qui allait nous permettre de découvrir la France, admirer la Suisse, apercevoir les stations balnéaires de la Côte Adriatique et les paysages arides de l'Italie du Sud. Un arrêt imprévu à Milan pour découvrir la ville – avec nos bagages - faire des provisions de voyage, et avoir un premier aperçu de la mentalité italienne !



Dans le dortoir à Vanves

Lundi 6 juillet après une nuit agitée – où comment dormir à 8 dans un compartiment – et une toilette sommaire, arrivée à 11h30 à Brindisi, affamées, fourbues, pour découvrir que pour aller à la plage, il faut payer et que pour enfin monter sur le bateau, il faudra attendre 19h30... Heureusement l'EGNATIA était confortable et ses fauteuils en cabine ou les transats du pont nous ont permis de récupérer non sans avoir admiré l'eau, le ciel étoilé, la Mer et Corfou...

14 juillet 1963 « une Marseillaise joyeuse, entonnée à pleine voix, non par une chorale disciplinée, mais par de petits groupes d'adolescentes légères et court vêtues (mode et chaleur de l'été grec !) . C'est nous, les normaliennes, à l'issue d'une représentation dans le théâtre d'Epidaure... et Madame SIMONIN nous avait suggéré de chanter pour ne pas nous égarer dans la nuit grecque et parmi ces centaines de spectateurs qui comme nous regagnent leur car de tourisme... »

« Grand souvenir de Monsieur Dumont, professeur d'Histoire Géo et de Madame Collas, professeur de Français,... assis confortablement...qui nous chaperonnaient... » 1969

Olympie 1964

*Melle FABRE
(avec ses lunettes
et son chignon)*

Qui se reconnaît ?



et les châtiments : *« je me souviens de la gifle que m'a administrée Madame Simonin, juste avant le départ du train de Grèce, pour être arrivée presque en retard. Je comprends parfaitement avec le recul, le souci que j'ai du lui donner. »* 1963

Le résultat de ces voyages initiatiques fut pour toutes, une nouvelle vision du monde en élargissant le champ de leurs expériences :

« première croisière,... premier vol en caravelle,...premier envol dans la vie »...1969

« l'ATREUS » un magnifique bateau... !...l'année suivante ...à la casse...on l'a échappé belle !... »1966

« coucher de soleil au cap Sounion !!! » 1973

« raftot Pirée – Héraklion, hypermarché d'ovins et de volailles de toutes espèces !! »

« on s'entassait sur le pont..., paysans avec leurs animaux (poules , chèvres, moutons,..), militaires au crâne rasé, vacanciers... »



Qui se reconnaît ? Monique Fournier...Marie jo Fenet...Marie Cécile Boulet...

Découverte des autres :

« l'inconfort des cars roulant dans la poussière sur des routes en mauvais état, la chaleur torride..., tout cela s'oubliait devant le pittoresque d'un fellah juché sur son bourricot, alors que derrière suivaient femme, enfants, le long de la route qui traversait une campagne désertique, brûlée de soleil, émaillée de huttes en pise, de gourbis entourés de buissons épineux.. » 1965

« un beau grec rencontré dans un bus à Athènes...nous n'avions aucune langue en commun.. Dommage... »1964

Etonnement

« nous descendons des cars pour voir avec stupeur, des soldats qui vont nous escorter jusqu' à nos quartiers, une école normale nouvellement construite » Maroc 1965

et pour certaines en 1938, prise de conscience d'un climat anti-français menaçant..

« Musique traditionnelle, cuisine marocaine.. Pour remercier nos hôtes, nous chantons « le Pays d'Artois »..mais nous sommes loin des bords de la Scarpe ! Le vent d'ici embaume le laurier rose et l'eucalyptus... » 1965

1952... « c'est devant le palais des Papes à Avignon que nous avons été ravies et fières de poser ensemble pour la photo « souvenir »



Il faut ici signaler qu'en 1939, la tenue des normaliennes en voyage de promotion était : robes blanches et foulards identiques, l'une des anciennes avoue : « mon foulard s'est envolé par l'ouverture du toit de l'autobus » ; un symbole !?

Même si on s'offusquait : « dans l'autobus, Mademoiselle Flamant se protégeait du soleil en ouvrant son ombrelle... », on acceptait les contraintes : « le soir , sortie libre...à condition de chanter dans le car le lendemain.. »1966
PHOTO : juin 1958 EZE Alpes Maritimes



« Si l'arrachement au particulier et l'ouverture à l'universel forment une expérience singulière, si ce double processus tout à la fois singularise nos propres vies et nous donne accès à la singularité des autres, il nous offre en même temps le moyen d'élargir la pensée, celui de la mettre en contact avec des moments uniques, des moments de grâce irremplaçables parce que eux même singuliers »

Luc Ferry - philosophe

Ex prof à l'ENG d'Arras.. ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche en 2002 (Qu'est-ce qu'une vie réussie ?)

« J'ai encore à l'oreille le bruit du clapotement de l'eau sur le mur de la maison où nous logions à Mykonos » 1963

« les odeurs flottaient, entêtantes, acres comme celles des bois à teinture pour la laine.. tout nous était nouveau et si déroutant... » Maroc 1965

« l'aurore, et souvent depuis quelques quarante années, je pense en voyant se lever le soleil à ce moment unique qu'est un « l'aurore aux doigts de rose » célébrée par Homère...le train stoppe dans la campagne, avant Brindisi... la Mer Tyrrhénienne s'irise de miroitements et un pêcheur lance de sa barque un filet carré, je suis descendue pour cueillir des fleurs que je ne connaissais pas : c'était des lauriers roses...l'air est frais, délicat, le ciel bleuit, comme nous sommes bien à marcher parmi les plantes...impression d'avoir vécu un instant de bonheur » 1963

Le voyage se termine...

« petit tour sur la passerelle du Commandant, l'Officier et ses collègues nous montrent la carte de navigation et nous proposent de tenir la roue du Gouvernail et avec beaucoup de sérieux, nous tournerons la roue vers un nouveau cap.. » sur l'Egnatia

Retour :

« Nous sommes arrivées à Paris, le mardi matin au lieu du lundi soir où nous avons été contentes de bénéficier d'un bon petit déjeuner « café au lait et baguettes beurrées...nous reprenons déjà les bonnes vieilles habitudes.. Une petite pluie fine nous attendait à Paris... puis nous arrivons à Arras...nous commençons à nous séparer...Madame Girard filme la descente du train... chacune se retrouve seule, pleine de bons souvenirs, de moments heureux, prête à recommencer ...plus tard sans doute.. une semblable expérience »

les normaliennes sont un peu mieux instruites sur le monde...sur elles-mêmes... sur la vie.....

Merci aux anciennes présentes à l'Assemblée Générale 2003 pour nous avoir confié leurs souvenirs..

Merci à Madame BOUCHARD PENNEL Jeannine 1946- 1950

à Madame FOLLEZ Claudine 1959-1963

à Madame LETOR HOMBERT Danièle 1960-1964

à Madame FENET- LEROY Marie José 1960-1964

à toutes celles qui ont donné un morceau de mémoire et ont accepté de témoigner...

à Madame Martine SINTHOMEZ pour avoir mis en coordination tous ces petits morceaux de vie....

à Madame KORZENIOWSKI Thérèse 1959 – 1963, pour nous avoir documenté sur la philosophie, le théâtre et la démocratie dans la Grèce Antique...

Nous dédions un résumé de cet important et abondant travail à

Mademoiselle Fabre, professeur d'Histoire Géographie dans les années 60... ses cours nous ont captivées, elle a accompagné plusieurs voyages de promotion... Elle est décédée tragiquement au retour du dernier en 1967 (?)

« Le théâtre grec apparaît au Vème siècle comme une véritable institution publique qui implique toute la cité : l'archonte organise, les riches commerçants financent par un impôt spécial, les citoyens sont spectateurs, même les plus pauvres qui perçoivent une indemnité pour payer leur jeton d'entrée.

Bien que se heurtant aux mythes du passé, aux récits épiques, à une mentalité archaïque imprégnée de religion, une nouvelle pensée politique et civique s'élabore au Vème siècle, avec les affrontements des orateurs sur l'agora.

Pour dénoncer les comportements nuisibles à la collectivité, pour désamorcer les rivalités et les passions qui mettraient en danger la vie de la cité, il fallait la tragédie, il fallait ses joutes verbales pour résoudre les antagonismes, pour dénoncer le danger du désordre social et pour suggérer indirectement que l'entente au sein d'une communauté est la meilleure des conduites, la délibération, la meilleure des attitudes, et que le droit, et non la violence, régit les rapports entre les êtres. Le droit individuel, l'intérêt particulier ne sont pas légitimes puisqu'ils menacent la vie de chacun.

Ainsi s'affermir et s'installa la démocratie en Grèce ; ainsi vécut la tragédie du Vème siècle : la plus ancienne pièce conservée, Les Perses, d'Eschyle, 472 av JC, la dernière, Œdipe à Colone de Sophocle, 406 av JC

Mademoiselle FABRE

Madame SIMONIN





La mise sous enveloppe des bulletins



Monsieur RICHEZ Madame SIMONIN Monsieur FOURTHIN Madame FENET



La promotion 1959-1963

Un repas amical





Le Voyage à Vernon et les jardins de Monet



JOURNEE-DETENTE EN NORMANDIE.

c'était le 14 Mai 2003



Le matin : Visite guidée du château de Bizzy à Vernon.

Nous avons eu le plaisir d'être accueillis dans la superbe cour d'honneur du château qui évoque l'ancienne splendeur du XVIIIème siècle. Le château, construit par Constant d'Ivry pour Fouquet appartient à Louis XV, il fut la propriété du Maréchal Suchet, duc d'Albuféra, il appartient toujours aux descendants. Ce château est renommé pour ses splendides fontaines mais certaines sont malheureusement à sec. Le rêve de leur propriétaire est de les faire fonctionner à nouveau : fontaine de Neptune aux lions, fontaine de Gribouille, fontaine des chevaux marins, bassin des dauphins, escalier d'eau. Le nombre de fontaines a valu au château le nom flatteur de « **Petit Versailles** ». Dans les salons renommés pour leurs boiseries et tapisseries du XVIIIème sont exposés des souvenirs du Premier Empire, réunis par les descendants du Maréchal Suchet. Dans les communs, un ensemble intéressant de voitures à cheval est présenté. Notre matinée s'est terminée par une promenade dans le superbe parc.



A midi, repas à l'auberge du moulin à Giverny

notre groupe se retrouve pour partager «le menu détente » en bavardant amicalement.

L'après-midi : Giverny, à la rencontre de Monet.

1883: le grand événement de cette année-là est l'installation de Monet à Giverny. Il avait été émerveillé par ce petit village au confluent de la Seine et de l'Epte. On lui avait signalé une longue bâtisse à un étage qui était libre... Entrons.

La maison au crépi rose et aux volets verts où vécut, de 1883 à 1926, le chef de l'école impressionniste, a retrouvé son intérieur coloré, son charme intime d'autrefois et tout son mobilier authentique qui procure, dès l'entrée, à tous les visiteurs, une véritable émotion.

A la mort de Claude Monet, **la maison et le jardin reviennent à son fils Michel**. C'est sa belle-fille, **Blanche Hoschedé**, veuve de son deuxième fils Jean et fille de sa seconde femme, qui, depuis toujours, veille sur la propriété. Malheureusement après la guerre, la maison a subi de sérieuses dégradations : les vitres de la maison et des serres ont volé en éclats pendant les bombardements, les boiseries sont pourries. Le jardin, lui aussi, est méconnaissable, il est totalement à l'abandon. **En 1966, Michel Monet lègue la propriété à l'Académie des Beaux Arts**. Grâce à des dons généreux, en majorité américains, la façade de la maison est ravalée, l'intérieur restauré, les jardins à nouveau cultivés. Des structures d'accueil se mettent en place. **La propriété est ouverte au public en 1980.**

Comme toutes les maisons normandes, **la maison est située au milieu d'un jardin de pommiers. Sur un coup de coeur Monet la loue**. Le ménage s'installe avec leurs **huit enfants**, les deux garçons du peintre, Michel et Jean, et les six enfants d'Alice Hoschedé, quatre filles et deux garçons. C'est seulement **en 1892, lorsqu'il l'achètera**, qu'il l'aménagera et l'agrandira à mesure que ses toiles se vendent de mieux en mieux et que l'argent ne devient plus un problème. La cuisine et l'atelier, deux endroits sacrés, sont les premiers à faire l'objet de toutes les attentions. C'est aussi l'année de son mariage avec Alice, 16 ans après leur première rencontre.

A l'intérieur de la maison règne une atmosphère particulière. La superbe cuisine aux faïences bleues de Rouen, gardée par un bataillon de marmites et de casseroles en cuivre, est le lieu de mémoire incontournable de la maison. Pour Monet, la bonne chère est une préoccupation constante. Il ne touchait cependant jamais à une casserole mais se contentait de faire exécuter les recettes par la cuisinière Marguerite, qui les réalisait à la perfection et avec beaucoup d'amour. Elle utilisait volontiers celles données par les amis de Monet : la palette de porc Sacha (Guitry), la recette de girolles de Mallarmé, la bouillabaisse de morue de Cézanne .

Un esprit puissant d'organisation souffle sur cette maison aux multiples tâches. Sa femme Alice Hoschedé et lui instaurent un certain art de vivre, on dirait aujourd'hui, un style de vie. Alice gouverne, avec détermination, cette maison pendant 28 ans, grâce à une foule de rituels inamovibles. Après sa mort en 1911, Marthe puis Blanche, deux de ses filles, lui succéderont pour assurer le train de maison.

La table du couple a pour seule ambition de servir des plats merveilleusement exécutés avec ce que produit la basse-cour et le potager. Lui aussi est un véritable chef d'oeuvre, c'est le royaume de Florimond. Monet écume avec lui les catalogues et passe commande de graines, de plants, de pots de toutes sortes. Ce jardin de légumes est inséparable de son jardin de fleurs. Quant à la basse-cour, Monet est tellement maniaque, qu'il passe beaucoup de temps à rechercher et à choisir les bêtes pour leur ponte ou pour leur chair .

Quant au cérémonial du repas, pris dans la grande salle à manger, peinte en jaune de chrome, Monet est intraitable sur l'heure, le repas du midi est toujours servi ponctuellement pour permettre au peintre de profiter de la meilleure lumière de l'après-midi. Premier coup de gong à 11 heures, second coup pour le déjeuner à 11 heures30. Il est vrai qu'il est souvent levé bien avant le jour. Autre rituel jamais transgressé, c'est toujours Monet qui découpe, à table, gibiers, viandes où rôtis.

De nombreux invités sont reçus à la table de Monet, amis proches nombreuses relations: écrivains, peintres, artistes et marchands tels Durand-Ruel, Isaac de Camondo. Il serait difficile d'énumérer tout le monde: toutefois, ceux qui ont le plus compté dans la vie du couple sont sans doute Mallarmé, Rodin, Mirbeau, Clémenceau et sûrement Durand-Ruel. Mais attention, nul n'oserait venir à l'improviste déranger Monet: il devrait rebrousser chemin si l'envie lui en prenait. Sacha Guitry croyant passer outre s'est vu contraint de rebrousser chemin! Pour arriver à Giverny il faut prendre le train pour descendre à Vernon où une voiture a été dépêchée pour les invités ou bien par voie de Seine , en bateau .

Claire Joyes, auteur du livre : Les carnets de cuisine de Monet, écrit :
« A la première occasion, tous les amis, peintres, écrivains ou collectionneurs arrivent à Giverny. A ces amis de Paris se joignent ceux de Londres, de Venise, les Américains de la côte est et ceux de Chicago, autrement dit, il en arrive de partout ».

Le grand souci d'Alice est de canaliser ce grand flot de visiteurs, d'établir les menus et d'organiser une foule de travaux domestiques, pour le bon déroulement de la vie quotidienne de cette grande famille!

Quant aux jardins que nous avons admirés, ils ont été reconstitués à l'identique. Après la guerre, il faudra presque dix ans pour leur redonner leur ancienne splendeur. Le clos normand initial a été transformé en un jardin riche en perspectives, en symétries, en couleurs. L'allée centrale s'est couverte d'arceaux sur lesquels poussent de nombreux et odorants rosiers grimpants. **Les contemporains du peintre, les considéraient comme l'un de ses chefs-d'oeuvre. Composé avec l'oeil du peintre, ce jardin avait pour but de lui fournir essentiellement des thèmes picturaux.** Monet choisissait des fleurs simples, très colorées, groupées par masses touffues, par taches de couleur, qu'il mêlait aux variétés les plus recherchées. Georges Truffaut, éminent jardinier, souvent invité à la table de Monet, lui prêtait son concours. Toujours à l'affût de variétés rares, le peintre faisait venir des bulbes où des jeunes plants à grand frais. Il en échangeait volontiers avec ses amis Caillebotte et Clémenceau, amateurs eux aussi de botanique. *« Tout mon argent passe dans mon jardin »* confiera-t-il. La toile somptueuse *« Le jardin de Giverny »*, remise en dation, est le **dernier Monet entré à la galerie du Jeu de Paume**. Les iris dont Monet étaient si fiers étaient alors en pleine floraison.

Continuons notre visite par le jardin d'eau. L'accès au jardin se fait par un souterrain qui passe sous la route. A l'époque Monet devait franchir la voie de chemin de fer et traverser le chemin du Roy pour y accéder.

Dix ans après son arrivée à Giverny, Monet avait acheté le terrain qui voisinait sa propriété. Un petit cours d'eau le traversait, le Ru, dérivation de l'Epte. Malgré l'opposition des voisins paysans qui craignaient qu'il empoisonne l'eau avec *des plantation bizarres*, Monet fait creuser son premier bassin puis lance ensuite les secondes excavations pour atteindre les proportions que nous lui connaissons aujourd'hui. **Quel plaisir, après avoir franchi le pont japonais couvert de glycines, de se promener dans les coins secrets de ce monde clos qui a inspiré tant de toiles au peintre, et en particulier les fameux nymphéas.** Monet y puisera son inspiration pendant plus de vingt ans, jusqu'aux gigantesques décorations de l'Orangerie. Ce thème des nymphéas le hantait, constamment il revenait au bord de son plan d'eau. L'originalité du sujet et la façon inhabituelle dont Monet le traitait avait enthousiasmé le public et les

amateurs d'art. **Jamais encore un peintre n'avait à ce point façonné son motif dans la nature avant de le peindre, créant son oeuvre deux fois.**

Lorsque Monet mourut le 6 décembre 1926, plus rien d'autre que son jardin ne l'intéressait: il est vrai qu'il le tenait pour son chef-d'oeuvre. Averti par télégramme, Clémenceau accourut, accomplissant malgré son grand âge les 700km séparant son village vendéen de Giverny. Il arriva à temps pour la mise en bière. Ecartant les employés des pompes funèbres qui s'apprêtaient à recouvrir le cercueil d'un drap noir, il étendit un rideau fleuri sur la bière en s'écriant :

« Pas de noir pour Claude Monet ».



QUELQUES REFLEXIONS DES ANCIENNES A PROPOS DU BULLETIN

§ 61-65 §

Merci à toutes et à tous, longue vie à ce bulletin attendu et attachant.

§ 54-56 §

Félicitations pour la qualité du bulletin.

§ 59-60 §

Que de travail et de temps passé par l'équipe qui cherche, rédige les articles pour faire vivre et revivre notre Ecole Normale, celle qui nous a inculqué les valeurs et l'attachement à l'Ecole Publique dans un esprit de travail et de camaraderie . Merci pour ce grand plaisir .

§ 45-49 §

Félicitations et remerciements à tous ceux et celles qui font un si beau bulletin. Que de choses à lire, à relire, à se souvenir...

§ 37-40 §

J'ai apprécié la présentation et la teneur du bulletin sans cesse améliorées : photos noir et couleurs, textes variés, comptes-rendus détaillés grâce auxquels j'ai pu renouer le lien avec les collègues lointaines mais non oubliées.

§ 33-36 §

Bien reçu aujourd'hui le célèbre bulletin qui fait des miracles... le miracle qui permet au cher passé de ressurgir tout neuf !

§ 22-25 §

Toujours très intéressé par votre excellent bulletin. Un grand merci

Madame Moisson, Professeur E.N.F.

Je lis toujours avec grand intérêt le bulletin de l'Association. Un grand merci.

Impressions...émotions...participations...déception...confession

Textes et images de nos retrouvailles du 6 avril 2003

« Nous nous étions donné rendez-vous le matin, bien avant l'assemblée générale afin de redécouvrir « nos » bâtiments des années 60... que d'émotions et de mots jetés à la hâte : « Oh ! ici, c'était la bibliothèque »..ou « c'est ici que l'on dansait le soir »....ou encore « j'ai ciré le sol ici, balayé là ».. « Ah , c'était le bureau de Madame SIMONIN ! »....que c'était merveilleux d'évoquer notre vie d'adolescentes studieuses !... (Promotion 1959/ 1963 – à l'honneur – la plus représentée cette année)

Madame SIMONIN nous a fait l'honneur d'être présente, toutes en ont été très fières !...

« j'étais très heureuse, le 6 avril, de retrouver notre bonne vieille Ecole Normale... mais j'étais la seule de ma promotion ... comme en 1993 ! Dommage » 1949/1953

« ... dans l'atmosphère très chaleureuse du repas (très bien organisé et très ...goûteux) nous avons évoqué beaucoup de souvenirs... »

« merci pour la belle journée de retrouvailles du 6 avril.. Malgré les 900 kilomètres de distance, ça vaut la peine de faire un aller retour (en prenant 2 fois 4 trains !.. pour revoir l'école normale et quelques normaliennes de la promotion .. » 1946/1950 (4 présentes)

Avis d'époux...

« cette journée fut aussi excellente pour les pièces rapportées » Daniel

« Votre journée a été très réussie » Jean

Clandestinité

Elles n'étaient pas à l'honneur...

Ce n'était pas leur premier retour...

Bien sûr, les années antérieures , elles avaient eu la même interrogation : « crois-tu qu'ILS existent encore ?... »

Ce soir du 6 avril, un peu frais, la décision fut prise : Elles iront CE SOIR !

La plus délurée se souvenait qu'il y avait plusieurs entrées possibles..

Au fond du premier passage, la porte était entrebaillée, pourtant il est bien écrit... de l'autre côté... qu'il faut la refermer à clef ! Elles n'avaient pas de complice dans les lieux...La Chance ?

Elles s'y glissèrent... Et si la porte venait à se refermer ?..Iraient – elles plus loin ?...

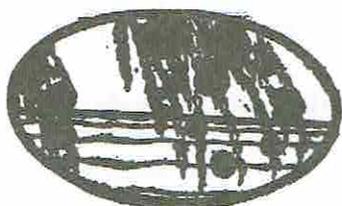
L'ombre du Petit Poucet les effleura... Résolument elles avancèrent : par ici le bâtiment 1, le 5, le 2, le 6, le 3 dont fut évoqué l'ancien « confort »..

Tout est brillamment éclairé, tout est fléché, les issues sont équipées de serrures anti-panique.. Des bruits assourdis au dessus de leur tête ??? inquiétude !!... Oh l'éclairage commandé par une minuterie s'éteint Brr !..Ah, on trouve un nouveau bouton pressoir !

Et elles ont émergé des souterrains, sans avoir rencontré le fantôme du veilleur de nuit, mais en ayant conjuré leurs fantasmes.. Thérapie de groupe ! 1962/1966



École Normale d'Institutrices
d'Arras



PROMOTION 1936-1939



Alexandre R.
Audinelle Y.
Barraud M.
Bartlomory N.
Blangy G.
Bouclon D.
Braas F.
Brault G.
Buscot M.
Cadalbert Ch.
Carpentier A.
Carrez J.
Charles A.
Colinart O.
Comprestigni P.
Coulon E.
Coyot L.
Dagbert G.
DeFrance O.
Delahaye J.
Deléglise R.
Delhaye S.
Deretz G.
Duez J.
Duparcq J.
Dupont F.
Dusart S.
Evrard E.
Foucart P.
Grare R.
Hannedouche A.
Hellot G.
Hémery L.
Hermets Y.
Holuigue S.

Kientzel Y.
Lánglois D.
Lanoy L.
Lebrun S.
Lacérecq J.
Lecocq A.
Ledru M.-L.
Ledru S.
Legay M.-L.
Lefeuve J.
Lelong C.
Le Mellec J.
Lengrand L.
Liebert L.
Maquet M.
Mailly D.
Malbrancq
Marti R.
Meuret M.
Monborgne
Oore D.
Parent A.
Perrichon M.
Pétiaux F.
Fetit D.
Potel M.-T.
Pourochez R.
Roger C.
Sevrette G.
Tacquet J.
Taffar A.
Théry J.
Varée Y.
Vidal P.
Vion L.

Promotion 1936 / 1939
1 er rang de gauche à droite

1 LENGRAND Lucienne
3 LIEBERT Louisa
5 DEGAND Lillane

au deuxième rang
3 le professeur « Bibiche »
4 LE MELLECC Jacqueline



Se souvenir de leur tenue de Ste mitan : robe blanche et fichus marin à points blancs



AU GRÉ DES FLOTS

≈

Ce qu'elles en disait

*« Qu'il fait bon chanter quand l'âme est pleine
De bonheur, d'entrain et de soleil ;
Quand chez les mouettes, la gaieté est reine
Du cœur plus ardent jaillit un chant sans pareil*

Ce qu'on a dit d'elles

*L'oiseau des mers termine son voyage.
Les heures sont passées où, contre l'ouragan,
La mouette luttait, seule, sur l'océan ;
Pour elle, voici l'cube et voici le rivage*

Extrait des compositions de Ste Mitan

Mais ce qui arriva

« La troisième année fut assombrie par les rumeurs de guerre »

*Le bateau est petit, et l'Océan sauvage.
Des écueils sont cachés même sur le rivage ;
Mais les mouettes sont, en rasant de leur aile
La vague de saphir dont l'écume étincelle*



IMPRESSIONS DE RENTREE 2003 PAR LES JEUNES « PE » DE L'IUFM

Ce qui m'a surpris en arrivant à l'IUFM, c'est son organisation. Il y a un grand décalage entre l'université où l'on est livré à nous-même et l'IUFM où l'on est bien encadré. L'ambiance y est plus chaleureuse et moins individualiste. On entre dans une communauté. Mais est-ce qu'à l'approche du concours on retrouvera cette même ambiance ?

« Une nouvelle année

C'était un retour plutôt qu'une nouvelle arrivée

C'était une mission que l'on s'était accordée

À l'IUFM d'Arras, on s'y sent bien

Mais à condition de se donner les moyens

Acteur de notre formation il faut être,

Les PE sont très motivés et volontaires

Rallye photo, accueil, diverses soirées

Eh oui, c'est une année qui a bien commencé

Il était une fois un endroit merveilleux où la magie et la bonne humeur planaient dans l'air. Dans cet ancien bâtiment vivait dans une salle rose une tribu encore méconnue. Cette tribu portait l'étrange nom de « groupe sept » : sept, numéro prédestiné, sept nains, 94 + 7dalmatiens. Y aurait-il un rapport avec les enfants ? Allez savoir ?

Les membres de cette tribu étaient appelés les PE1 G7, nom barbare s'il en est. Ils s'étaient connus un beau jour de septembre, étonnés de se voir attribuer une salle (rose) à eux ! Ils accédaient enfin à l'année PE2-1.

Cependant de terribles épreuves les y attendaient : analyse, synthèse, sauver un bonhomme en plastique ; terrifiant !

Mais une bonne surprise suivait : une ancienne tribu ayant réussi l'épreuve initiatique les accueillit avec des verres de punch bien remplis. Ils les rassurèrent. Les PE1 G7 purent donc s'endormir avec le sourire et attaquer leur première année à l'IUFM



ANNUAIRE DE L'AN 2003

COMITE D'HONNEUR

Monsieur le Directeur de l'I.U.F.M Nord - Pas de Calais

Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Pas de Calais

Monsieur l'Inspecteur d'Académie honoraire : Monsieur MERIAUX

Monsieur le Directeur du Centre I.U.F.M D'ARRAS : Monsieur FOURTHIN

Les Directeurs et Directrices de l'Ecole Normale d'Institutrices d'ARRAS qui ont favorisé le rayonnement de l'Association depuis sa création

Mademoiselle FLAMANT

Madame LEGENDRE

Madame SIMONIN

Monsieur LAFFONT

Madame MANESSE

Monsieur RICHEZ

Les anciens Intendants

Madame BODILIS

Mademoiselle PALOUX

Madame MARTINEZ

Monsieur GALAN

Les anciennes Présidentes

Madame BETREMIEUX

Madame DELDICQUE

Madame DENECKER et Madame PLOUVIN

toutes deux restées membres du Conseil d'Administration

MEMBRES HONORAIRES

- Madame FINET MILON Simone
24 Rue Bocquet Flochel 62000 ARRAS
- Madame FLAMENT HERAUX Marcelle
21 Rue de Saint Quentin 62000 ARRAS
- Madame MARIAGE THERY Marcelle
10 Rue Nungesser et Coli 62000 ARRAS
- MADAME MOISSON CREPIN Marie Louise
99 Avenue Pierre Bolle 62217 BEAURAINS
- Mademoiselle PLEGELATTE Sonia
44 Boulevard François Mitterand 24600 RIBERAC
- Madame THIEULOT TABARY SONIA
37 Rue de Clichy 62182 RIENCOURT LES CAGNICOURT
- Madame VAN DEN AMEELE MOUSSET
2 Rue Briquet Taillandier 62223 ANZIN ST AUBIN
- Madame WINTER MARIE Yvonne
16 Rue du Poitou 62000 ARRAS

MEMBRES ACTIFS 2003

1923 / 1926	<i>Mme FILLEULE – LEGRAND Raymonde</i> 26 Rue Daubenton	75005 PARIS
1925 / 1928	<i>Mme DIETSCH – DEVIN Marie Louise</i> Résidence Grand Siècle 1 Place Robert Deny	78000 VERSAILLES
	<i>Melle IMBERT Marguerite</i> M.A.P.A.D 52 Rue Victor Hugo	62950 NOYELLES GODAULT
	<i>Mme PEUGNET – TABARY Andrée</i> 16 Rue du Noble	62117 TILLOY les MOFLAINES
1927 / 1930	<i>Mme DEBRUYNE – FLAMENT Simone</i> 19 Avenue Georges Clémenceau	59370 MONS en BAROEUL
	<i>Mme NEUSY – DOUCHIN Marthe</i> Résidence du Village 111 Av. du 14 Juillet	59139 WATTIGNIES
	<i>Mme QUENIVET – BRISBOUT Madeleine</i> 9 Rue de Mametz	62120 ROQUETOIRE
1928 / 1931	<i>Mme CAULLET – BLAISE Raymonde</i> 203 Rue Supervielle	62750 LOOS en GOHELLE
	<i>Mme JANIN – DELERIVE Simone</i> 6 rue de Frênes	62000 ARRAS
	<i>Mme POIRET – DELFAUX Marcelle</i> 14 Rue Jean Jaurès	62120 AIRE sur la LYS
1929 / 1932	<i>Mme BRICHE – HUERNE Yvonne</i> 32 Route de Douai	62450 BAPAUME
	<i>Mme CHAMPIONNET – DERNONCOURT Henriette</i> 45 Rue Saint Filleul	76000 ROUEN
1930 / 1933	<i>Mme DURDAN – BLANQUET Virginia</i> Résidence Lacordaire 26 Av. Emile Zola	59800 LILLE
	<i>Mme RISBOURG- BRUNET Marie Thérèse</i> Résidence Le Ressac Apt30 672 Bd du 8 Mai 1945	59240 DUNKERQUE
1931 / 1934	<i>Mme BIENFAIT – LAGACHE Georgette</i> 9 rue du Gros Caillou	7507 PARIS
	<i>Mme FAUQUEZ – GOUT Paulette</i> 32 chemin de la Bergerie	83230 BORMES les MIMOSAS

	<i>Mme HAMON – CHATEL Raymonde</i> 36 Rue Eugène Bar	62300 LENS
	<i>Mme REGEMBAL-DEMONCHEAUX Lucienne</i> 28 avenue Anatole France	59410 ANZIN
	<i>Mme TETART – DUFAY Denise</i> 349 Rue P. Brossolette	62380 ESQUERDES
1932 / 1935	<i>Mme BACHELET – DENEL Eugénie</i> 30 Rue de Louez	62161 MAROEUIL
	<i>Mme CABARET – DEVIENNE Louise</i> 24 Av. Lamendin	62800 LIEVIN
	<i>Mme CHANTELOUP – HAQUIN Solange</i> Résidence du Centre 32 av. Maréchal Leclercq	38300 BOURGOIN - JALLIEU
	<i>Mme DELBRASSERIE – DELBART Marcelle</i> 6 Rue de Verdun	62121 COURCELLES le COMTE
	<i>Mme DUPUTEL – BONTEMPS Madeleine</i> 74 Rue Victor Gaillard	80110 MOREUIL
	<i>Mme MAILLARD – WALLOIS Simone</i> 50 Av. du Président Wilson Apt 631	62100 CALAIS
	<i>Mme MICHEL – WACHE Rolande</i> 9 Rue de Wavrins	59211 SANTES
	<i>Mme MAS – VILLETTE Yvonne</i> 14 Rue d'Arras	62220 CARVIN
	<i>Mme SERGENT – BACLET Claire</i> 1 Rue Marguet	62360 CONDETTE
	<i>Mme TURPIN – EVRARD Yvonne</i> 26 Rue d'Antin	62550 VALHUON
	<i>Mme WACQUEZ – BAILLIEU Léa</i> 19 Rue du Clos des Bourgognes	78910 ORGERUS
1933 / 1936	<i>Mme CHOPIN – LARRIBIERE Yvonne</i> 139 Bd Henri Martel	62310 AVION
	<i>Mme DESMONS – LARRIVIERE Alice</i> 14 Place de la Mairie	62134 LISBOURG
	<i>Mme DUFOURMENTELLE – MARTIN Aline</i> 91 Av. J.F Kennedy	62000 ARRAS

	<i>Mme LEBLOND – BOILEUX Micheline</i> Les Vignes 14 Allée Rosaki Route de Puyricard	13090 AIX en PROVENCE
	<i>Mme LETAILLE Andrée</i> 41 Rue des Hochettes	62000 ARRAS
	<i>Mme LIBESSART – FOUBERT Isabelle</i> 14 Rue François Denveu	62145 ESTREE BLANCHE
	<i>Mme LIERS – TISSOT Francine</i> 59 Rue Florent Evrard Apt 1	62138 DOUVRIN
	<i>Mme PERAL – PERRY Paulette</i> 4 Rue Lambert	62130 ST POL sur TERNOISE
	<i>Mme SANNIER - DERUDDER Lucienne</i> 20 rue Marcel Leroux	62143 ANGRES
	<i>Mme SPLINGLART Jeanne</i> 10 Rue de Châteaudun	62000 ARRAS
1934 /1937	<i>Mme CANESSE – LE MERCIER Emilie</i> F P A Apt B 14 20 rue du Gal de Gaulle	62270 FREVENT
	<i>Mme CAUX Edith</i> 1 rue des Capucines	32500 ST MARTIN au LAERT
	<i>Mme De SAINTE MAREVILLE – PERICAUD M. Ange</i> 28 Rue B Gosselin	62200 BOULOGNE sur MER
	<i>Mme TRANNOY – LUCAS Simone</i> 1 rue de l'Angoumois	35000 RE NNES
1935 / 1938	<i>Mme BABIN – VERCOUTTERE Jacqueline</i> 34 Rue Guy Mollet	62575 BLENDÉCQUES
	<i>Mme COUSIN - CHRISTEL Yvonne</i> Résidence de la Mie au Roi 55 rue Brulet	60000 BEAUVAIS
	<i>Melle DERRUDDER Emilienne</i> 20 Rue Marcel Leroux	62143 ANGRES
	<i>Mme GUILLEMANT – SINTIVE Madeleine</i> 5 Route de Fouquières	62199 GOSNAY
	<i>Mme HERMANT – DEFARBUS Pierrette</i> 84 rue de Grigny	62000 ARRAS
	<i>Mme MASSET – DEHAESE Madeleine</i> Rue des Moulins	62610 LOUCHES

1936 / 1939	<i>Mme DUTHILLEUL - LEMELLE</i> Jacqueline La Galetière 11 Rue Ravel	60300 SENLIS
	<i>Mme GUILLEMANT - DEGOND</i> Liliane 98 Av. de la République	37170 CHAMBRAY les TOURS
	<i>Mme MARQUIS - LENGRA</i> Lucienne 28 Rue de Gascogne	62000 ARRAS
	<i>Mme MOREL - LIEBERT</i> Louisa 15 Rue Voltaire	62800 LIEVIN
	<i>Mme PETIT - CADALBERT</i> Charlette 48 Rue Clodion	62800 LIEVIN
	<i>Mme PETIT - TACQUET</i> Jeanne 65 Rue Grassin-Balédans	62000 ARRAS
	<i>Mme POTEAUX - DUEZ</i> Jeanne Vallée de Raye 102 Rue d' Amboise	37210 CHANCAY
	1937 / 1940	<i>Mme BERNARD - LECOCQ</i> Yvette 17 Rue Froissart
<i>Mme DELAHAYE - DRUM</i> Jacqueline 9 Rue des Chapeliers		04000 DIGNE les BAINS
<i>Mme DENEL - POUILLAU</i> Odette 2 Rue des Murs du Château		62860 INCHY en ARTOIS
<i>Mme DESPREZ - HERIN</i> Angèle 15 Rue Jean Jaurès		62113 LABOURSE
<i>Mme DONNET - LECLERCQ</i> Geneviève 1 Rue du Marais		62770 GALAMETZ
<i>Mme LAFONTAINE - DETOEUF</i> Huguette 22 Rue du Val de Tourame		13770 VENELLES
<i>Mme LHERBIER - CAVILLON</i> Olympe 36 bis Rue Lancino		62153 ABLAIN ST NAZAIRE
<i>Mme LOUIS - SOCKEEL</i> Thérèse 41 Rue de Billy		62440 MONTIGNY en GOHELLE
<i>Mme TAQUIN - ZEDDE</i> Denise 46 Rue de Pierrefonds		62223 ST LAURENT BLANGY
<i>Mme WILLART - GOURLET</i> Carmen 90 Rue Paul Bert		62300 LENS

1938 / 1941	Mme BODECOT – RICHEZ Marcelle 16 Rue E Dolet	62420 BILLY MONTIGNY
	Mme BROCAL Félicie Résidence St Jean de Luz 33 Allée Pascal	62000 DAINVILLE
	Mme DELICHERE – WATEL Noémie 22 Rue de Garenne Cedex 531	51240 OMEY
	Mme DEVOCELLE – ROGER Fernande 33 Résidence Aurore Place Gambetta	62800 LIEVIN
	Mme DUMAISNIL Gisèle 17 Rue Froide	62160 AIX NOULETTE
	Melle LEFLON Augustine 3 Rue de Beaufort	62000 ARRAS
	Mme TARTAR Antoinette 6 Rue Jules Guesde	62575 BLENDÉCQUES
	Mme VASSE – FONTAINE Raymonde Résidence Vauban Apt 22 11 Rue de l'Abbé Halluin	62000 ARRAS
	Mme WORTHINGTON – MERLIER Evelyne 14 Rue de Metz	62100 CALAIS
1939 / 1942	Mme CARPON – HENNEQUET Emilie 72 Rue du Général de Gaulle	62390 AUXI le CHATEAU
1940 / 1944	Mme MEILLIEZ – DALCOMPARE Jeanne 2 rue Alphonse Daudet	62000 ARRAS
1941 / 1945	Mme CANY – REUBREZ Yvette 7 Rue du Poitou	62000 ARRAS
	Mme GORIN - NATURSKI Hélène 1 ruelle des Anes	62140 BAILLEVAL
	Mme LAURENT – BLANQUET 100 Résidence du Parc Avenue Kennedy	62200 BOULOGNE sur MER
	Mme THIERENS - DEFOSSEUX Jeanne 51 Rue de la Perche	62300 LENS
	Mme WACHEUX – JOHANNES Gisèle 15 Rue des Bouvreuils	62000 ARRAS
1942 / 1946	Mme ALEXANDRE – ROBIN Renée 23 Rue Pasteur	59152 GRUSON

	Mme BRETON – VAN POUCKE Alida 15 Résidence des 2 villes	62640 MONTIGNY en GOHELLE
	Mme DUPE – LEFEBVRE Juliette 145 Avenue Winston Churchill	62000 ARRAS
	Melle MAROT Madeleine 114 Impasse Germon	62400 BETHUNE
1943 / 1947	Mme CHAPELET Michèle Rés du Parc Château Blanc/bt 41/ 135 Rue du Fb de Roubaix	59800 LILLE
1944 / 1948	Mme GRANDAMME – DORLEANS Thérèse 18 Rue Messager	59130 LAMBERSART
	Mme HUGO – STIEVENARD Julienne 87 Rue du Dr Laënnec	62110 HENIN BEAUMONT
	Mme TREBOUTTE – DRANCOURT Christiane 3 Rue de Bailleul	62580 WILLERVAL
1945 / 1949	Mme BOULANGER – SORRIAUX Jacqueline 13 Rue de la Fosse aux Loups	45190 BEAUGENCY
	Mme BRIDELLE – DHERBECOURT Madeleine 29 rue de Port Arthur	95600 EAUBONNE
	Mme DAMBRINE – ROBILIARD Liliane 23 rue A Lefebvre	62670 MAZINGARBE
	Mme DEBOCK – LEBACQ Charline 3 Rue Berlinguez	62710 COURRIERES
	Mme DENECKER – REAL Yvonne 3 Voie du Jura	62217 BEAURAINS
	Mme DESRUELLES - DELELIS Josiane 1211 Route Nationale	62117 BREBIERES
	Mme GUIGNARD – DELABY Ginette 13 Rue Picasso	86530 NAINTRE
	Mme HENDRICX – LALLART Paule 540 Rue Neuve	59226 LECELLES
	Mme LAURENT – DUPIRE Gisèle PENEBAUYRE	82270 MONTPEZAT de QUERC
	Mme LAMARRE - VIDRIL Georgette 1858 Bd du Corail La Galinette	83250 LA LONDE les MAURES

	<i>Mme LECLERCQ – DELHAY Micheline</i> 6 rue du Colonel Mac Craë	62930 WIMEREUX
	<i>Mme POLLET – GUERLET Denise</i> 29 Cité des Castors	62250 MARQUISE
	<i>Mme TOURNAY – DEBRABANT Marcelle</i> 33 Av. du 14 Juillet	59139 WATTIGNIES
	<i>Mme VENTRE – DRUCKE Jeanine</i> 10 rue Albert 1 ^{er}	78110 LE VESINET
	<i>Mme WATISSEE – DOPTER Lucie</i> 53 rue de Péronne	59400 CAMBRAI
1946 / 1950	<i>Mme BOUCHARD PENNEL Jeannine</i> 74 rue Dunois	75646 PARIS CEDEX 13
	<i>Mme BULOT Denise</i> 784 Rue Jean Jaurès	62700 BRUAY la BUISSIÈRE
	<i>Mme DURIEUX – VANECKOET Simone</i> 105 rue Camille Enlart	62200 BOULOGNE sur MER
	<i>Mme HERENDI CROUZET Yvonne</i> 22 rue du Maréchal Joffre	78170 LA CELLE ST CLOUD
	<i>Mme LESENECHAL – LEBRUN Ginette</i> 4 Petit Chemin de Lecelles	59158 MAULDE
	<i>Mme PONTHEU Geneviève</i> 46 Boulevard Faidherbe	62000 ARRAS
	<i>Mme SALGUES – BILOT Liane</i> 315 route de PEYRE	12100 MILLAU
	<i>Mme SIMON – PENNEL Lucienne</i> 123 Rue Jean Jaurès	62330 ISBERGUES
1947 / 1951	<i>Mme CABRE – SAUVAGE Germaine</i> Résidence Les Lilas Apt 42 1 Rue de la Bourie Blanche	45000 ORLEANS
	<i>Mme DEGORGUE – GAY Janine</i> 93 Rue du Petit Chasseur	45000 ORLEANS
	<i>Mme DUBOIS – COQUEMPOT Yvonne</i> 21 Rue Anatole France	62380 LUMBRES
	<i>Mme ETCHEVERRY – PLET Odette</i>	

	<i>Mme GOBERT – LOEUIL Thérèse</i> 1660 bis Route de Merlimont	62180 RANG du FLIERS
	<i>Mme HANNEBIQUE – CRESSON Eliane</i> 7 Résidence de la Mairie	62360 CONDETTE
	<i>Mme HONVAULT Anne Marie</i> 23 Rue de Justice	62000 ARRAS
	<i>Mme MEHEUST – FONTAINE Jeannine</i> 88 Rue Bertrand Crouy	62360 ST LEONARD
	<i>Mme TRIBOUT – MAILLARD Renée</i> 4 Chemin des Ecussons	62220 CARVIN
1948 / 1952	<i>Mme CHAMALY – DESSERTENNE Madeleine</i> 23 « le Vignaou » Chemin de l'Establerie	83440 CAILLAN
	<i>Mme MANS – ORVANE Nicole</i> 76 rue de Marqueffles	62172 BOUVIGNY BOYEFFLES
	<i>Mme PAMART – TYBOU Geneviève</i> 50 rue Jean Jaurès	62330 ISBERGUES
1949 / 1951	<i>Mme BOLIN- GAPP</i> 14 Rue de Gouves	62123 HABARCQ
1949 / 1953	<i>Mme FORTIN - LANIESSE Francine</i> 35 Rue St Nicolas	62290 NOEUX les MINES
	<i>Mme LOOCK – DUPUIS Monique</i> 180 Chemin de la Calade	83230 BORMES les MIMOSAS
	<i>Mme LORTHIOS – LEVEL Marie Thérèse</i> 10 Rue du 8 Mai 1945	62440 HARNES
1951 / 1955	<i>Mme BLARET - LENGLET Madeleine</i> 31 Rue de Bailleul	62580 THELUS
	<i>Mme BOUCLET Denise</i> 56 Rue St Pierre	62630 ETAPLES
	<i>Mme RABET – HERNU Thérèse</i> La Mouillerette Chemin Monthor	62520 LE TOUQUET PARIS PLAC
	<i>Mme RIQUIER – MERLIER JEANNINE</i> 2 Le Manillet	62560 MERCK ST LIEVIN
	<i>Mme WIDENT – DUBOIS Françoise</i> 65 Rue Basse La Jumelle	62120 AIRE sur la LYS

1952 / 1956	<i>Mme DAUCOURT – LEPOIVRE Madeleine</i> 54 Faubourg d'Arras	62450 BAPAUME
1953 / 1957	<i>Mme DEREGNAUCOURT – SCOTTE Ghislaine</i> 15 Allée Philippe Lebon	62000 DAINVILLE
	<i>Mme DUMEZ – TOURNEMINE Marie Thérèse</i> 53 Rue de Versailles	62223 ST LAURENT BLANGY
	<i>Mme GOUBET – BOUQUET Renée</i> 31 Rue d' Agnez	62144 HAUTE AVESNES
	<i>Mme JEGOU - DIEU Andrée</i> 744 Rue de St Venant	62232 ANNEZIN
	<i>Mme LETURCQ – PARSY Monique</i> 2 Rue Léon Vasseur	62450 BAPAUME
1954 / 1956	<i>Mme LEGRAND – ORIENT Colette</i> 3 Rue d'Hesdin	59155 FACHES THUMESNIL
	<i>Mme LEMAIRE Lyliane</i> 11 Rue de la Belle Lune	62600 BERCK sur MER
1954 / 1958	<i>Mme ANTOGNARELLI – BOUCLET Monique</i> 30 Boulevard F Faure	92320 CHATILLON
	<i>Mme FOURNIER – BAILLY Henriette</i> 4 Chemin du Détour	62120 AIRE sur la LYS
1955 / 1959	<i>Mme DEHAMEL – BERTOUT Jacqueline</i> 60 Rue Pascal	62730 MARCK
1956 / 1960	<i>Mme DACQUIN – DENEKRE Fernande</i> 64 Rue Roger Salengro	62217 ACHICOURT
1957 / 1959	<i>Mme VIGREUX – LEPRETRE</i> Appt 11 Résidence Marivaux 147 rue E Herriot	62400 BETHUNE
1957 / 1961	<i>Mme BULTEL Thérèse</i> 54 Avenue de la Libération	62510 ARQUES
	<i>Mme RAYNAUD – GENESTE Arlette</i> Lieu Dit Magnanac Route de Fronton	31340 VILLEMUR sur TARN
1958 / 1961	<i>Mme MONCHAUSSE – DUMEZ Danièle</i> 9 rue de Longchamp	17340 CHATELAILLON PLAGE
1958 / 1962	<i>Mme CARPENTIER – BECQUE Marie Claude</i> La Tour	73230 ST JEAN D'ARVEY

	<i>Mme GARINIAUX – LECOMTE Marie Claire</i> 19 Rue d' Arromanches	62000 ARRAS
	<i>Mme LAVILLE Rosemonde</i> Lotissement Typhon 7 Rue de Gand	62540 MARLES les MINES
1959 / 1960	<i>Mme HAY – DUPUIS Françoise</i> 6 Rue de la Liberté	62121 HAMELINCOURT
1959 / 1962	<i>Mme KORZENIOWSKI Thérèse</i> 244 Rue Abelard	59000 LILLE
1959 / 1963	<i>Mme BLANCART - DEWINTRE Louise</i> 84 Rue Robert Robinet	62110 HENIN BEAUMONT
	<i>Mme BOUTON – LEFRANCQ Christiane</i> 8 Rue J Carpentier	62360 ST ETIENNE AU MONT
	<i>Mme CODET – GUIDE Danièle</i> P N 32 CV 02	40280 BRETAGNE DE MARSAN
	<i>Mme COUPAYE – FABIJAN Danièle</i> Résidence Elysée Bt D	30130 PONT ST ESPRIT
	<i>Mme DARSIN – ISRAËL Yvette</i> 80 rue des Déportés Résistants	80440 BOVES
	<i>Mme DELLIS – LINGLART Michèle</i> 4 Allée des Verdiers	62000 ARRAS
	<i>Mme DUPUIS – BACQUET Michèle</i> 20 Route des Varennes	41320 LANGON
	<i>Mme FLORENT Lucette</i> 26 Rue Roger salengro	95270 ST MARTIN DU TERTRE
	<i>Mme FOLLEZ Claudine</i> 1 Rue Louis Bénard	62200 BOULOGNE SUR MER
	<i>Mme GARCIA – ROUDRIGUE Claudine</i> 244 Chemin de Russan Les Terrasses de Pareloup Bt D	30000 NIMES
	<i>Mme HUMEZ - DUCROCQ Paule</i> 34 Rue JB Oboeuf ECOIVRES	62144 MONT ST ELOI
	<i>Mme LAMBERT - BIAULET Thérèse</i> 18 Rue de Montreuil	80800 LAMOTTE WARFUSEE
	<i>Mme LANDJERIT – DEFONTE Thérèse</i> 129 Rue Kléber	59110 LA MADELEINE

	<i>Mme LECERF Françoise</i> ALPHA N° 11 Résidence Ste Framehilde	76360 BARENTIN
	<i>Mme LEGRAND – CAMPION Anita</i> Rue de la Gare	62150 LA COMTE
	<i>Mme LEROY – FLAHAUT Michèle</i> 36 Résidente de France	62200 BOULOGNE SUR MER
	<i>Mme MARQUILLY Lucie</i> 41 Avenue Ste Austreberthe	62140 HESDIN
	<i>Mme POTEL – BERTIN Maddie</i> 4 Allée des Cèdres	31120 ROQUES SUR GARONNE
	<i>Mme ROLIN – ROLIN Marie - Noëlle</i> 32 Rue Dufour	80000 AMIENS
	<i>Mme ROYON – CARON Josette</i> 25 A Résidence Maupassant, 351 Bd Pasteur	59500 DOUAI
	<i>Mme SEVIN – WAWRZYNIAK Bernadette</i> 15 A rue de Lens	62153 ABLAIN ST NAZAIRE
	<i>Mme THERY LEFEBVRE Elisabeth</i> 5 Résidence Les Lauriers	59152 ANSTAING
	<i>Mme VANDELANNOOTE – AFCHAIN Nicole</i> 3 Rue des Acacias	62137 COULOGNE
1960 / 1961	<i>Mme LECRINIER Annick</i> 12 Rue Saint Nicolas	62100 CALAIS
1960 / 1963	<i>Mme VANDEMBROUCQ - MAILLAND Nicole</i> Allée Mouloudji	62630 ETAPLES
1960 / 1964	<i>Mme BINET – CARLU Nicole</i> 23 Rue d'Artois	80200 PERO NNE
	<i>Mme BULTEL Anne Marie</i> 38/129 rue Roger Vergin Résidence Le Jardin	59130 LAMBERSART
	<i>Melle DELEFLIE Claudie</i> Rue de Péronne	62124 NEUVILLE BOURJONVAL
	<i>Mme DELOBEL Christiane</i> 99 Grand Rue	62176 CAMIERS
	<i>Mme DEWEZ GAYOT Jocelyne</i> 72 rue de Serbie	73000 CHAMBERY

	<i>Mme FAILLE – LACAILLE Jacqueline</i> 13 Rue Emile Combes	62300 LENS
	<i>Mme FENET – LEROY Marie José</i> 9 Rue Jules Guesde	62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
	<i>Mme HANSER Annick</i> 57 rue de la Mairie	62217 MERCATEL
	<i>Mme LEJOSNE Marie Claire</i> 11 rue de la Villageoise	94110 ARCUEIL
	<i>Mme LETOR HOMBERT Danièle</i> 1349 Route d'Estaires	62136 LA COUTURE
	<i>Mme PROKOPOWICZ – THUILLIER Francine</i> 430 Rue de la Chapelle	62890 MARQUION
	<i>Mme STRASELE – DEZEQUE Lucienne</i> 82 Rue du 11 Novembre	59500 DOUAI
1960 / 1965	<i>Mme MARTEL – BENOIT Danielle</i> 36 Lotissement Candassamy	97410 ST PIERRE Ile de la Réunion
1961 / 1965	<i>Mme BERTOUT – PRZYBYLSKI Chantal</i> 90 Rue Pascal	62730 MARCQ en CALAISIS
	<i>Mme COQUIDE – ALEXANDRE Monique</i> 11 rue Voltaire	62153 SOUCHEZ
	<i>Mme DUDEK – VIGNIER Marie Paule</i> 7 rue du Temple	62300 LENS
	<i>Mme FIEVET – LABITTE Cécile</i> 126 Rue François Broussais	62000 DAINVILLE
	<i>Mme GODART – LEROY Josette</i> 100 Rue du Mont Carouille	62570 HELFAUT
	<i>Mme VANDEVILLE – DECROIX Marie Thérèse</i> 21 Rue Blaise	59171 HORNAING
1962 / 1966	<i>Mme CARLU Danièle</i> 202 Allée des Bouleaux	62170 SORRUS
	<i>Mme CONSUL – MATYSIAK Nadine</i> 6 rue Chauvet	33540 COIRAC
	<i>Mme FRUIT – DOREZ Lucienne</i> 13 La Sente Louvet	27930 AVIRON

	<i>Mme LANCIAL – GAUDUIN Michèle</i> 3 Rue du Marais	62270 LIGNY sur CANCHE
	<i>Mme LE GUERN – OGREZ Michèle</i> 49 Rue Vincent Auriol	44800 ST HERBLAIN
	<i>Mme MERLOT – LOZINGUEZ Danièle</i> Ecole Publique mixte	62173 RIVIERE
	<i>Mme MOREL – THOLLIEZ Odette</i> 129 Rue de l'Yser	59350 SAINT ANDRE
	<i>Mme POUILLAUDE – JOURDIN Marie Thérèse</i> 13 Rue de Courchelette	62112 CORBEHEM
	<i>Mme RUBBENS – FENET Brigitte</i> 289 Rue du Milieu	62160 BALINGHEM
	<i>Mme SINTHOMEZ Martine</i> 10 rue J. B Delaporte	62000 ARRAS
	<i>Mme VERMUSE – DESPEGHEL Pierrette</i> 36 Rue St Just	62220 CARVIN
1963 / 1964	<i>Mme MOREL Evelyne</i> 21 Avenue Calain	62930 WIMEREUX
1963 / 1966	<i>Mme DELVILLE – LIBESSART Jacqueline</i> 13 Rue de la Noée des Puits	44119 TREILLIERES
1963 / 1967	<i>Mme KERNANEC – LESTIENNE Danièle</i> 51 Rue Florimon Desbarbieux	59170 CROIX
1964 / 1968	<i>Mme DIEU Michelle</i> Résidence du Parc Rue de Brocqueville	63140 CHATEL GUYON
	<i>Mme RETOURNE Anne Marie</i> 7 Avenue du Royaume Uni	80090 AMIENS
1965 / 1969	<i>Mme TALEFAISSE – DIEVAL Madeleine</i> 8 Rue F Lejeune	62550 VALHUON
1965 / 1970	<i>Mme BASTIEN – RUDNIK Geneviève</i> 49 Rue des Dahlias	62000 ARRAS
	<i>Mme BOUREL – MOREL Geneviève</i> 48 Rue de France	59780 WILLEMS
	<i>Mme CADART – SAILLY Maryalis</i> 26 Rue Louis Le Sénéchal	62720 RINXENT

1967 / 1972	Mme CUVILLIER – BLET Charline 23 Rue Gilbert Regnault	62126 WIMILLE
	Mme HERBAUT – DIES Marireine 144 Grand Rue	62149 FESTUBERT
1968 / 1973	Mme BOMY – CARON Patricia 7 Rue de la Citadelle	62128 GOUY en ARTOIS
	Mme PIERRU – DELAHAYE Anick 10 Rue de Beaumetz	62123 SIMENCOURT
1971/73/1975	Mme COCQ – VAILLANT Martine 88 Chemin de Derrière	62157 ALLOUAGNE
1975 / 1977	Mme NATHAN Fabienne 49 rue Grassin Baledans	62000 ARRAS
	Mme PLOUVIN – DELANNOY Marie Aimée 7 Rue du Colonel Fonck BLERIOT - PLAGES	62231 SANGATTE
1979 / 1982	Mr BRUNET Patrick 91 bis Rue Léger Mayeux	62232 VENDIN LES BETHUNE
1983 / 1986	Mme PERU Isabelle 408 rue Léon Blum	62232 ANNEZIN
1987 / 1989	Mr JACKOWSKI Pascal 16 Rue Froissart	62300 LENS
1994 / 1996	Mme JOLY Michèle 13 Rue Michelet	62000 ARRAS
	Mr LEFEBVRE Lionel 3 Rue du Pré Apt 8	62000 ARRAS
	Mme PENET Christine Résidence Les Mouettes Rue de Wimereux	62410 HULLUCH

Merci à toute l'Equipe qui a permis la réalisation de ce bulletin



et à l'année prochaine.....

A.A.A.E.E.N.I. D'ARRAS

Amicale des Anciennes et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Institutrices d'ARRAS

Siège Social : I.U.F.M. NORD / PAS DE CALAIS - Centre d'ARRAS
37 Rue du Temple- BP : 927 - 62022 ARRAS CEDEX
Tél : 03 21 21 85 00

Composition du Conseil d'Administration mis en place en 2003

Monsieur le Directeur du Centre I.U.F.M. Nord Pas de Calais	Membre de Droit,	
Madame FENET- LEROY Marie José	9 Rue Jules Guesde	- 62700 BRUAY LA BUISSIERE
Madame BOMY - CARON Patricia	7 Rue de la Citadelle	- 62123 GOUY EN ARTOIS
Mademoiselle SINTHOMEZ Martine	10 Rue J B Delaporte	- 62000 ARRAS
Madame TRIBOUT - MAILLARD Renée	4 Chemin des Ecussons	- 62220 CARVIN
Madame TALEFAISSE - DIEVAL Madeleine	8 Rue F Lejeune	- 62550 VALHUON
Mademoiselle DELEFLIE Claudie	29 Rue de Péronne	- 62124 NEUVILLE BOURJONVAL
Madame CUVILLIER - BLET Charline	23 Rue Gilbert Regnault	- 62126 WIMILLE
Madame FIEVET - LABITTE Cécile	126 Rue François Broussais	- 62000 DAINVILLE
Madame FOLLEZ Claudine	53 Rue de St Pol	- BOULOGNE SUR MER
Madame HAY - DUPUIS Françoise	6 Rue de la Liberté	- 62121 HAMELINCOURT
Madame HERMANT - DEFARBUS Pierrette	84 Rue de Grigny	- 62000 ARRAS
Madame JANIN - DELERIVE Simone	6 Rue des Frères	- 62000 ARRAS
Madame LANDJERIT - DEFONTTE Thérèse	129 Rue Kléber	- 59110 LA MADELEINE
Monieur LEFEBVRE Lionel	3 Rue du Pré	- 62000 ARRAS
Madame MARQUIS - LENGREND Lucienne	28 Rue de Gascogne	- 62000 ARRAS
Madame PENET Christine	2 Groupe scolaire Camus	- 62410 HULLUCH
Madame PLOUVIN - DELANNOY Marie Aimée	7 Rue du Colonel Fonck	- 62231 SANGATTE Blériot Plage
Madame POUILLAUDE - JOURDIN Marie Thérèse	13 Rue de Courchelettes	- 62112 CORBEHEM
Madame VASSE - FONTAINE Raymonde	11 Rue de l'Abbé Halluin	- 62000 ARRAS
Madame WACHEUX - JOHANNES Gisèle	15 Rue des Bouvreuils	- 62000 ARRAS
<u>Membres d'honneur au CA</u>		
Madame DENECKER - REAL Yvonne	Présidente Honneur	3 Voie du Jura - 62217 BEURAINS
Monsieur RICHEZ Albert		
Madame CANY REUBREZ Yvette	7 Rue du Poitou	62000 ARRAS

QUE DEVIENNENT NOS DONS ?

Le Foyer Socio Educatif de l'IUFM nous envoie tous les ans une lettre de remerciements et nous dit à quoi a servi notre modeste don.

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas de Calais nous envoie également ses remerciements.

Jusque maintenant, notre modeste participation allait grossir les fonds de l'Opération « 4000 journées – soleil ».

Pour cette année les bénéficiaires ont pu aller à PREMANON, LES ROUSSES, LAMOURA , ETIVAL, XONRUPT, MALBUISSON, SAINT MARTIN SUR MER, CHAMROUSSE...

Les PEP ayant de multiples responsabilités de solidarité qui s'exercent dans les domaines suivants :

Réseau d'assistance pédagogique aux élèves malades qui a permis le suivi de 686 élèves dans l'année scolaire 2002/2003

Accompagnement scolaire facilitant les départs en **classe découverte**, mais aussi en **centre de vacances**

Octroi de secours d'urgence dans le cas de situations particulièrement difficiles rencontrées dans les familles des élèves

Prise en charge des enfants en difficultés au sein de nos établissements sociaux et médico – sociaux avec notamment la mise en place d'un partenariat étroit des équipes soignantes et pédagogiques **dans le cadre des intégrations scolaires**

Réfléchissons ensemble ... devons nous changer et plutôt aller vers une assistance pédagogique....

Nous en reparlerons lors de l'Assemblée Générale...

